



Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

République du Cameroun

Avril 2021 – Données de Septembre 2020

Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle République du Cameroun

Publié en Avril 2021 – Données de Septembre 2020

Pour plus d'informations veuillez contacter : co_cmr_ram@wfp.org

Jeanine ATANGA NKODO, Coordonnatrice du Programme National de Veille et de Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PNVRSA)

Wanja KAARIA, Directrice Pays du PAM Cameroun

Athman MRAVILI, Représentant Pays de la FAO Cameroun

Auteurs

Anaïs DALBAI, Head of VAM/M&E, PAM Cameroun

Francis NJILIE, VAM Officer, PAM Cameroun

Christian NGUEMBU, Data Analyst, PAM Cameroun

Paul ZEBAZE, Nutritionist, PAM Cameroun

Christine AGBOTSE, Research Assistant, PAM Cameroun/ISSEA

Daniel NKAMENI, Research Assistant, PAM Cameroun/ISSEA

Rostand KOUONANG NJOUHOU, Statisticien-Economiste, FAO Cameroun

Partenaires techniques

PNVRSA : Bonas TSAFFO, Responsable Veille Alimentaire et Nutritionnelle

FAO : Mohamed SYLLA, Coordinateur des Urgences

ACF : Junior JOSEPH, Responsable Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence

PU : Lea Petitfour, Coordinatrice Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence

Photo de couverture : WFP/Halimatou Saadia

Photo p. 40 : WFP/Christine Agbotse

Toutes autres photos : WFP/Hedley Tembeng

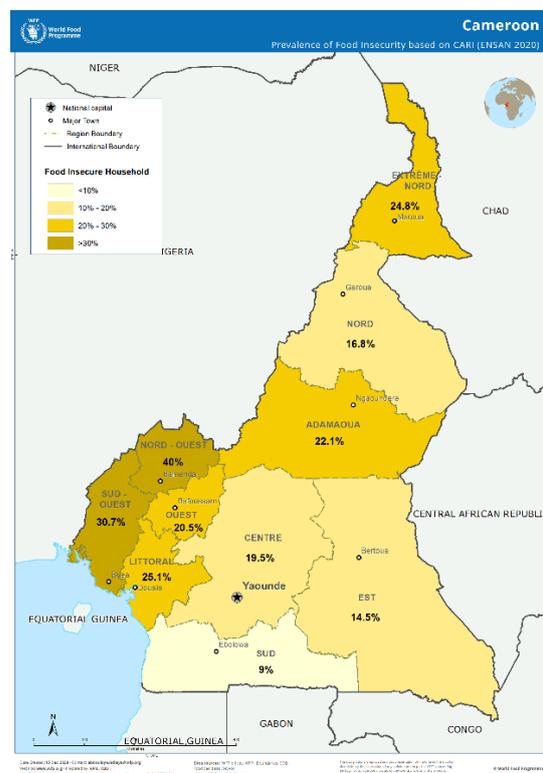
All rights reserved. The reproduction and dissemination of material in this information product for educational or other non-commercial uses is authorized without any prior written permission from the copyright holders, provided the source is fully acknowledged. Reproduction of material in this information product for resale or other commercial purposes is prohibited without written permission. Applications for such permission should be addressed to the Director, Communications Division, e-mail: wfpinfo@wfp.org

Résumé exécutif

Le MINADER, le PAM, la FAO, PU et ACF/SI ont conduit une Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) au mois de septembre 2020. Il ressort des données de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN), collectées auprès de 9.959 ménages dans les 10 régions du Cameroun, que le pays fait face à diverses crises auxquelles s'est ajoutée en 2020 la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. Ces événements fragilisent la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables, au vu des résultats clés détaillés ci-dessous.

Dans l'ensemble des régions couvertes par l'ENSAN 2019 (Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et Ouest), la situation d'insécurité alimentaire a connu une détérioration, passant de 12.8% en 2019 à 20.4% en 2020. Les régions du Nord-Ouest (40.0%), du Sud-Ouest (30.7%), du Littoral (25.1%), de l'Extrême-Nord (24.8%), de l'Adamaoua (22.1%) et de l'Ouest (20.5%), qui subissent les effets de diverses crises humanitaires, sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Les régions du Sud-Ouest (6.9%), de l'Extrême-Nord (5.4%) et du Nord-Ouest (4.4%) ont chacune une prévalence d'insécurité alimentaire sévère avoisinant les 5%.

Environ 2,7 millions de personnes sont en insécurité alimentaire aiguë (Cadre Harmonisé (CH), Phases 3 à 5) au Cameroun pour la phase courante d'octobre-décembre 2020 et 2,3 millions (9%) en phase projetée (Juin-Août 2021). La grande majorité de ces personnes se trouvent dans les régions de l'Extrême-Nord, Nord-Ouest, Littoral et Sud-Ouest et Adamaoua.



L'insécurité alimentaire résulte essentiellement d'une consommation alimentaire inadéquate (10.7% de la population), de stratégies d'adaptions négatives basées sur la consommation alimentaire ou sur les moyens d'existence (respectivement 10.2% et 17.2% des ménages), ou de la vulnérabilité économique, avec 33.2% de la population consacrant 65% ou plus de leurs dépenses aux aliments. Par ailleurs, 1.1% des ménages souffrent de faim grave à très grave.

Près du tiers (32.4%) des ménages au Cameroun ont une alimentation peu diversifiée, composée d'au plus quatre groupes d'aliments, et ce davantage dans les régions du Littoral (48.4%), de l'Extrême-Nord (39.1%) et du Nord-Ouest (36.7%).

10.2% de ménages ont fréquemment recours à des stratégies d'adaptation de consommation alimentaire telles que la consommation d'aliments moins préférés ou moins chers (62.0%), surtout dans les régions de l'Extrême-Nord (26.0%) et du Nord (18.9%). En outre, 9.7% ont expérimenté l'emploi de stratégies de crise et 7.5% de stratégies d'urgence au cours du mois précédent l'enquête, surtout dans les régions de l'Extrême-Nord (38.2%), du Sud-Ouest (22.1%), du Nord-Ouest (18.8%) et du Nord (17.7%).

Les ménages dirigés par une femme ont tendance à être plus en insécurité alimentaire que ceux ayant un homme à leur tête dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud.

Pour 7 ménages sur 10, les revenus ont diminué au moins de 25% à la suite de la pandémie de COVID-19, apparu au Cameroun en Mars 2020. Environ 4 ménages sur 10 placent l'alimentation comme principale priorité. La santé et l'éducation viennent ensuite pour respectivement 21,7% et 10% des ménages.

Comparée à l'année précédente, la campagne agricole s'annonce globalement bonne en ce qui concerne les produits vivriers, en particulier dans l'Extrême-Nord, l'Adamaoua et l'Ouest. Les récoltes de maïs de la campagne de 2020 ont baissé de près de 45% au Sud-

Ouest et 30% au Nord-Ouest par rapport à celles de 2019 (MINADER NO et SO, 2020).

Les prix des denrées alimentaires se sont stabilisés pendant la période des récoltes. Toutefois, les prix du maïs, du sorgho et des oignons sont supérieurs d'au moins 20% à ceux de l'année dernière à la même période.

Afin d'assurer la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables, les recommandations suivantes sont formulées :

- Apporter une assistance humanitaire d'urgence aux populations en insécurité alimentaire sévère, en particulier dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Est et de l'Extrême-Nord ;
- Assurer l'éducation nutritionnelle des populations vivant dans les régions où l'alimentation est peu diversifiée et présentant des carences en micronutriments ;
- Mettre en place des programmes de résilience pour renforcer les moyens d'existence des ménages vulnérables sur le long terme ;
- Mettre en place des stocks de produits alimentaires et de semences agricoles à travers le territoire national ;
- Apporter une attention particulière en termes d'assistance aux ménages dirigés par une femme qui ont tendance à être plus vulnérables.

Table des matières

CONTEXTE	11
INTRODUCTION	11
SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE	11
SITUATION SANITAIRE	12
SITUATION DES MARCHES ET DES PRIX.....	13
Objectifs	14
Méthodologie	15
PREPARATION.....	15
ECHANTILLONNAGE.....	15
TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES	16
LIMITES DE L'ENQUETE	17
PROFIL DES MENAGES.....	19
STATUT DES MENAGES	19
PROFIL DU CHEF DE MENAGE	19
SCOLARISATION	20
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE	20
EAU ET ASSAINISSEMENT	21
CHOCS SUBIS PAR LES MENAGES	22
ASSISTANCE ET PRIORITES	22
AGRICULTURE	23
ELEVAGE.....	23
IMPACT DU COVID-19	24
CONSOMMATION ALIMENTAIRE	25
CONSOMMATION ALIMENTAIRE	25
STRATEGIES DE SURVIE	26
STRATÉGIES DES MOYENS D'EXISTENCE	27
DEPENSES ET VULNERABILITE ECONOMIQUE	27
NUTRITION	28
CARENCE EN MICRONUTRIMENTS	28
DIVERSITE ALIMENTAIRE.....	28
PRATIQUES D'ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT (ANJE)	28
PRATIQUE D'ALIMENTATION DE COMPLEMENT	30
ANALYSE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	32
INSECURITE ALIMENTAIRE.....	32
ECHELLE DE LA FAIM.....	36
PROFIL DES MENAGES EN INSECURITE ALIMENTAIRE	37
ASPECTS LIES AU GENRE.....	38

VOLET MARCHE	39
CONCLUSIONS.....	41
CONCLUSION	41
RECOMMANDATIONS	42
BIBLIOGRAPHIE	43
ANNEXES	44
ANNEXE 1 : ECHANTILLON	44
ANNEXE 2 : GRAPHIQUES SUPPLEMENTAIRES	46
ANNEXE 3 : INDICATEURS NUTRITIONNELS AU NIVEAU DEPARTEMENTAL	58

Liste des tableaux, cartes et graphiques

Tableau 1 : Situation du COVID-19 au Cameroun au 29.09.2020.....	12
Tableau 2 : Echantillon couvert par l'ENSAN 2020.....	17
Carte 1 : Score de consommation alimentaire au Cameroun (FCS).....	25
Carte 2 : Indice réduit des stratégies d'adaptation par région au Cameroun (rCSI).....	26
Carte 3 : Prévalence de l'insécurité alimentaire au Cameroun (CARI, ENSAN 2020).....	32
Graphique 1 : Taille moyenne des ménages par région.....	20
Graphique 2 : Endettement des ménages.....	21
Graphique 3 : Principaux chocs subis.....	22
Graphique 4 : Superficies moyennes cultivées par région.....	23
Graphique 5 : Niveau de stabilité des revenus par rapport à l'avant COVID-19.....	24
Graphique 6 : Evolution des revenus depuis le début du COVID-19.....	24
Graphique 7 : Score de consommation alimentaire par région (FCS).....	25
Graphique 8 : Indice réduit des stratégies d'adaptation par région (rCSI).....	26
Graphique 9 : Indice des stratégies des moyens d'existence par région (ICSI).....	27
Graphique 10 : Dépenses moyennes des ménages par région.....	27
Graphique 11 : Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an.....	29
Graphique 12 : Consommation d'aliments solides, semi-solides ou mous.....	30
Graphique 13 : Prévalence d'insécurité alimentaire par region (CARI).....	32
Graphique 14 : Console CARI.....	32

Abréviations

ACF	Action Contre la Faim
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
AVZ	Agents de Vulgarisation de Zone
CARI	Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFSVA	Analyse de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité
CH	Cadre Harmonisé
COVID	Coronavirus Disease
DESA	Direction des Enquêtes et Statistiques Agricoles
ENSAN	Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FSMS	Food Security Monitoring System
INS	Institut National de la Statistique
ISSEA	Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDI	Personnes Déplacées Internes
PIB	Produit Intérieur Brut
PNVRSA	Programme National de Veille et de Renforcement de la Sécurité Alimentaire
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SI	Solidarités International
SNU	Système des Nations Unies



CONTEXTE

INTRODUCTION

Le MINADER, le PAM, la FAO, PU et ACF/SI ont conduit une Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) au mois de septembre 2020 auprès de 9.959 ménages. Contrairement à l'ENSAN 2019 qui couvrait cinq régions (Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et Ouest), le champ géographique de l'ENSAN 2020 est l'ensemble des dix régions du Cameroun.

L'ENSAN 2020 porte sur un échantillon aléatoire afin de limiter les biais de sélection, en contraste au Food Security Monitoring System (FSMS), qui repose sur les mêmes sites sentinelles chaque année, et dont l'objectif principal est de suivre l'évolution de la sécurité alimentaire et d'apprécier les changements induit par les actions de relèvement sur le terrain. Dans un souci d'harmonisation et de capitalisation des acquis des opérations antérieures, une attention particulière est accordée aux populations déplacées internes résident dans la zone d'intervention des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les résultats donnent des informations pertinentes pour apprécier le niveau des indicateurs liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et ce, sur la population totale enquêtée.

Cette enquête s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie globale de COVID-19, dont le premier cas a été relevé au Cameroun le 6 mars 2020. Bien qu'une analyse de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le niveau de l'insécurité alimentaire au sein de la population camerounaise ait été menée sur la base des données et informations issue de l'enquête FSMS de mars 2020, la présente analyse permet de procéder aux ajustements nécessaires pour améliorer la mise en œuvre du plan de riposte sectoriel au COVID-19 du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et du

Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA).

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

Le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire ayant une population estimée à environ 25,9 millions de personnes en 2019, dont 51% vit en milieu rural. L'économie camerounaise représente plus de 40 % du Produit Intérieur Brut (PIB) de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) en termes de productions (agricoles, industrielles et services). Le Cameroun contribue à environ 70% des échanges agricoles intracommunautaires. Le pays est dépendant des productions non-transformées, tels que les hydrocarbures, produits agricoles (cacao, café, coton, huile de palme, etc.), bois, etc. La situation économique récente est morose avec un taux de croissance du PIB qui a chuté de 5,7% en 2015 à 3,2% en 2017. La baisse des cours du pétrole sur le marché mondial et la contraction de la demande mondiale en matières premières qui a affecté le secteur des exportations camerounaises, expliquent en partie cette faible croissance économique.

Le tissu productif est porté par le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. En 2018, le secteur primaire a contribué à hauteur de 0,3 points à la croissance du PIB en 2019.

Le Cameroun fait face à un déficit budgétaire, en moyenne de -3,9% du PIB sur la période de 2010 à 2017, dû essentiellement à la baisse globale des recettes de l'Etat couplée à l'augmentation des dépenses publiques, en particulier celles liées à la réalisation de projets structurants. La défiscalisation de certains produits de base et de première nécessité entre 2008 et 2016, tels que le poisson, le blé, le riz, le lait en

poudre ou concentré, le sucre et la farine de froment, a eu pour conséquence un manque à gagner considérable dans le budget de l'Etat. Il était d'environ 443 milliards de Francs CFA entre 2008 et 2015 (INS, 2018).

Au niveau du commerce extérieur, le déficit de la balance commerciale du Cameroun s'est creusé davantage en 2019, se situant à 1.464,2 milliards de FCFA et enregistrant une aggravation de 171,3 milliards de FCFA (13,3%) par rapport à 2018. Ce déficit est inhérent à l'importation des produits alimentaires de grande consommation, notamment le riz et le poisson, dont le montant en valeur des importations se situait à 1.000 milliards FCFA environ sur la période de 2015 à 2017.

Bien qu'en dessous de la norme CEMAC qui est de 3%, le taux d'inflation du Cameroun a atteint 2,5% en 2019, soit le taux le plus élevé après 2015 où il était de 2,7%. Cette hausse du niveau général des prix a été en grande partie due à l'inflation du prix des produits alimentaires, et de certains produits de grande consommation en particulier tels que le riz, le maquereau congelé et la viande de bœuf (INS, 2019; 2020).

L'insécurité perdurant dans certaines zones de production vivrière des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, de même que les inondations récurrentes dans l'Extrême-Nord, ont impacté négativement l'offre en produits vivriers tout en augmentant la demande de ces produits en milieu urbain, du fait des populations s'étant déplacées vers les villes de Maroua, Garoua, Bafoussam, Bamenda, et Buea. Cette tendance a été renforcée par la série de mesures restrictives prises par le Gouvernement, dans le cadre de la riposte contre le COVID-19.

SITUATION SANITAIRE

La situation sanitaire est marquée par l'apparition du COVID-19, dont les mesures barrières prises par le Gouvernement à partir du 17 mars 2020, ont induit des restrictions sur les marchés. Les régions du Centre et du Littoral cumulent plus de 72% des cas déclarés et plus de la moitié des décès liés au COVID-19, en particulier les villes de Yaoundé et Douala. Les trois régions du septentrion sont les moins touchées par le COVID-19. Fin septembre 2020, le nombre de cas confirmés de COVID-19 et de décès associés au Cameroun continuait d'augmenter, avec 19.440 cas confirmés et 418 décès.

Tableau 1 : Situation du COVID-19 au Cameroun (MINSANTE, 09.2020)

Région	Cas positifs	Décès	Guéris
Adamaoua	381	13	218
Centre	10.257	110	10.066
Est	1.112	28	1.014
Extrême-Nord	495	10	249
Littoral	4.728	101	4.552
Nord	192	13	155
Nord-ouest	846	36	720
Ouest	1.286	61	1,193
Sud	631	14	591
Sud-ouest	806	32	682
Total	20.735	418	19.440

Selon une étude réalisée en mai 2020 par l'Institut National de Statistique (INS) et les Nations Unies pour évaluer l'impact socio-économique du COVID-19 au Cameroun, l'hôtellerie et le commerce sont les secteurs les plus touchés par la pandémie outre le secteur informel, le transport, la restauration (INS, 2020). La crise liée à la pandémie de COVID-19 a impacté les activités, les opportunités de travail, les habitudes de consommation, et l'évolution des revenus des ménages, dont la baisse accentue le niveau de pauvreté des plus vulnérables.

CAMPAGNE AGRICOLE

Selon le rapport de l'évaluation de la campagne agricole et des disponibilités alimentaires conduite par la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles du MINADER dans les Régions de l'Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et Ouest et (MINADER, Septembre 2020), le bilan alimentaire la fin de la campagne agricole est positif dans la quasi-totalité de ces régions. Toutefois, il signale des disparités au niveau départemental, notamment dans les départements du Mbéré, Mayo-Banyo (Adamaoua), la Menoua, le Koung-khi, les hauts plateaux (Ouest), le Mayo-Louti (Nord), le Logone et Chari et le Mayo-Danay (Extrême-Nord). Cette campagne a été marquée par la fermeture des frontières suite à la pandémie de COVID-19, survenue au Cameroun en mars 2020.

Divers facteurs ont affecté la production agricole au cours de cette campagne agricole, notamment des inondations dues aux pluies abondantes observées sur la quasi-totalité des départements enquêtés, la faible utilisation des produits phytosanitaires, l'utilisation des produits phytosanitaires non homologués. La crise sécuritaire due aux exactions de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord (Mayo-Tsanaga, Mayo-Sava et Logone-et-Chari) et la situation socio-politique qui prévaut dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont engendré un mouvement des populations occasionnant une réduction de la main d'œuvre agricole, la diminution des superficies cultivées et une baisse générale de la production agricole. En outre, des dégâts sur les cultures ont été enregistrés dans les départements du Mayo-Danay (localités de Kai-Kai et Maga) et du Logone et Chari (localité de Zina) à la suite des fortes précipitations et des crues de cours d'eau. Dans la

région de l'Est, particulièrement dans le Département du Haut-Nyong, les feux de brousse ont ravagé près de 115 ha de cacao et 90 ha de café. La destruction de 1.605 ha de cultures, dont 700 ha de manioc, observée dans le Département du Lom et Djerem du fait des attaques de chenilles.

SITUATION DES MARCHES ET DES PRIX

Selon FEWS NET (PRICE WATCH, Septembre 2020), les prix de la plupart des denrées alimentaires de base produites localement se sont stabilisés ou ont diminué par rapport aux mois précédents. Cependant, les prix sont restés au-dessus de la moyenne dans les zones urbaines en raison des restrictions de mouvement du COVID-19, dans le nord-ouest et le sud-ouest en raison du conflit et dans l'extrême nord en raison de l'épuisement atypique des stocks depuis juillet. La fermeture des frontières à la suite de la pandémie de COVID-19 a, de manière générale, entraîné une baisse du prix des produits agricoles tels que la tomate dont le prix du cageot (15 kg) est passé de 12.500 à 1.800 FCFA dans les principales zones d'écoulement.

Les approvisionnements du marché ont augmenté à mesure que les commerçants ont libéré des stocks de report et avec le début des récoltes précoces de céréales et de légumineuses dans toute la région. Les restrictions aux frontières et les mesures liées au COVID-19, ont continué d'affecter les flux commerciaux et la disponibilité des produits alimentaires. L'insécurité persistante a continué d'affecter le fonctionnement et l'accès au marché dans la zone du Lac Tchad. Dans les zones d'insécurité, cependant, le commerce du bétail est limité, ce qui a entraîné une baisse des prix.

Objectifs

La collecte des données réalisées en Septembre 2020 dans le cadre de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) et la présente analyse ont un double objectif.

D'une part, il s'agit d'actualiser la situation de l'insécurité alimentaire des populations du Cameroun en vue de fournir des informations de haute qualité pour l'analyse CH, et d'autre part d'alimenter et approfondir les connaissances des effets de la crise sanitaire du COVID-19 sur la sécurité alimentaire dans la perspective de la formulation des recommandations opérationnelles au dispositif gouvernemental de riposte.

Les objectifs spécifiques de cette enquête sont de disposer d'informations supplémentaires sur les questions suivantes afin de guider les décisions programmatiques des partenaires sectoriels et de formuler des recommandations adéquates en vue de renforcer le dispositif de riposte gouvernement en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN).

- Facteurs à l'origine de l'évolution des tendances observées ;
- Groupes de population (femmes, hommes, enfants, etc.) les plus touchés et pourquoi ;
- Risques futurs potentiels ;
- Effets probables de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur la SAN.

Les volets liés au marché et à l'agriculture de l'enquête visaient à :

- Disposer d'une base de données des marchés dans la zone d'enquête ;
- Procéder à l'analyse du marché en termes de fonctionnalité, d'accessibilité, de disponibilité des denrées alimentaires ainsi que l'analyse des prix pratiqués ;
- Disposer de données et d'informations utiles et pertinentes sur la campagne agricole passée et en cours pour éventuellement en dégager l'effet marginal de la crise sanitaire liée au COVID-19.



Méthodologie

PREPARATION

Dans le but de capitaliser l'expertise technique au sein des structures décentralisées du MINADER et de gagner en efficacité, la collecte de données a été effectuée prioritairement par les Agents Vulgarisation de Zone (AVZ) du MINADER. Une formation de 3 jours portant sur différents volets de l'enquête, avec un accent sur la sécurité alimentaire, la campagne agricole et les marchés, a été dispensée à l'ensemble du personnel de terrain (enquêteurs, chefs d'équipes, superviseurs).

La formation s'est clôturée par le test des outils de collecte dans une localité voisine du site de la formation. Pour réduire des déplacements sur une longue distance qui ralentissent le début effectif de la collecte pour certaines équipes, la formation du personnel de l'enquête s'est réalisée dans quatre villes (Bertoua, Bafoussam, Mbalmayo et Maroua) simultanément.

Une attention particulière a été accordée aux régions du Centre, du Littoral et du Sud en tant que zones de prédilection des Personnes Déplacées Internes (PDI) en termes d'opportunités d'amélioration de leur cadre et conditions de vie en matière de sécurité, de sûreté et de dignité.

La population ciblée dans cette enquête est l'ensemble des ménages sur le territoire national. En effet, les données collectées concernent tous les membres du ménage et les ménages interrogés comportent les ménages déplacés, réfugiés etc. Les répondants devaient être soit le chef de ménage ou un autre membre âgé d'au moins 18 ans du ménage pouvant répondre à la place du chef de ménage.

La collecte des données s'est déroulée de manière directe, par interview de l'enquêté et en utilisant des smartphones. L'application Open Data Kit (ODK) a été utilisée pour cela et les données ont ensuite été centralisées sur le serveur MODA du PAM.

ECHANTILLONNAGE

L'échantillonnage est de type aléatoire dans les 10 régions, suivant plusieurs critères :

- La représentativité géographique des régions et des villages du pays ;
- Prévalence insécurité alimentaire.

Le plan d'échantillonnage consiste en une stratification suivant les départements administratifs des régions du Cameroun. On dénombre actuellement 58 départements sur l'étendue nationale. L'Analyse de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA) réalisée en mai 2017 est une référence pour l'évaluation et la caractérisation de l'insécurité alimentaire et constitue la base de sondage du plan d'échantillonnage de l'ENSAN 2020.

Afin d'assurer la représentativité géographique au niveau régional, une taille d'échantillon minimale a été calculée par région, en se servant de la prévalence d'insécurité alimentaire dans les 10 régions lors de la CFSVA de 2017 (voir Tableau 1).

La formule de calcul utilisée est la suivante :

$$n_i = D * \frac{(z^2 * p(1-p))}{d^2}$$

Avec :

n_i = taille minimale de l'échantillon par région

D : effet grappe. En général prend la valeur 2

z : z

– score correspond au quartile pour un risque de 5%

p : prévalence d'insécurité alimentaire

d : précision minimale désirée

En procédant à une répartition proportionnelle à la taille de chaque département et par ajustement afin de garantir une taille minimale de 100 ménages par département selon les besoins du CH, la taille optimale de l'échantillon est estimée à 10,092 ménages (voir la répartition des ménages par département en Annexe 1).

TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

A l'issue de l'enquête, le nombre de ménages enquêtés est de 9,959, soit un taux de couverture de 98,7% à travers le territoire national.¹ L'enquête a couvert 2.034 enfants de 6-23 mois dont l'âge moyen est de 14.4 mois (voir figure 1 ci-dessous pour les détails par région). Les enfants de sexe masculin représentent 57,5% pour l'ensemble, soit un sex ratio de 1.3. Cette tendance est similaire à celle observée dans l'ENSAN de 2019, mais la proportion d'enfants de sexe masculin atteint les 60% dans les régions de l'Adamaoua, du Littoral, du Centre et de l'Ouest. Les enfants de 12-23 mois représentent la tranche d'âge la plus représentée avec environ 65,8% des enfants enquêtés. Cette tendance est la même dans toutes les régions du pays (voir Figure ci-dessous). Le groupe des 9-11 mois est la tranche d'âge la moins représentée hormis dans les régions de l'Est, de l'Extrême Nord, du Nord et du Sud-Ouest. Les détails par région et département sont disponibles dans la Figure ci-dessous et en Annexe 1.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages par région et un aperçu du nombre de ménages effectivement enquêtés. C'est sur cette base finale de 9,959 ménages que l'apurement a été effectué au moyen des logiciels SPSS et R afin d'assurer la qualité des données et de les corriger au besoin.²

L'apurement de la base de données ENSAN 2020 a consisté à effectuer :

- Des contrôles de cohérence des données ;
- La correction des valeurs aberrantes et extrêmes ;
- Le recodage des questions « autres » et « à préciser ».

Pour les contrôles de cohérence, il s'agissait de vérifier les incohérences dans les réponses collectées au sein d'un même ménage dans la base de données, à l'aide de variables de contrôle. Ce contrôle n'a pas révélé d'incohérence majeure mais quelques données ont été vérifiées et nettoyées afin d'en assurer la qualité.

En ce qui concerne les valeurs extrêmes (outliers), leurs corrections ont été effectuées en les imputant par les seuils de l'intervalle interquartile [$\bar{X} - 1,5(Q3 - Q1)$; $\bar{X} + 1,5(Q3 - Q1)$]. Les variables qui ont fait l'objet de ces corrections sont principalement les variables de taille et de dépenses du ménage.

Le recodage des questions « autres » a été effectué uniquement sur les questions où cette modalité dépassait 5% des réponses.

L'analyse des données de l'ENSAN comprend un aperçu sur le profil des ménages enquêtés, les indicateurs clés de sécurité alimentaire et d'autres facteurs contributifs. L'analyse se base sur des méthodes de statistique univariée (consistent à décrire des variables prises individuellement) et bivariée (consistent à croiser deux variables et à analyser leur comportement). Ces résultats sont détaillés dans les sections suivantes du rapport.

¹ Ceci représente le nombre d'entrées reçues avant le CH d'Octobre. Au total, 10,010 entrées ont été téléchargées sur le serveur mais 51 n'ont pas été reçues dans les temps et n'ont donc pu être complaisées dans les résultats. Ce retard est

principalement dû à des problèmes de connexion par certaines équipes.

² Les logiciels utilisés pour l'apurement et l'analyse des données sont SPSS et R : <http://www.R-project.org>.

Tableau 2 : Echantillon couvert par l'ENSAN 2020

Région	Effet de grappe	Z-score (95%)	Précision	Taille min. échantillon	Echantillon atteint
Adamaoua	2	1,96	5%	396	940
Est	2	1,96	5%	384	1,362
Extrême-Nord	2	1,96	5%	684	826
Nord	2	1,96	5%	396	1,361
Ouest	2	1,96	5%	456	657
Littoral	2	1,96	5%	168	821
Nord-Ouest	2	1,96	5%	456	1,075
Sud-Ouest	2	1,96	5%	348	1,358
Centre	2	1,96	5%	300	644
Sud	2	1,96	5%	192	915
Total				3,780	9,959

LIMITES DE L'ENQUETE

Du fait du COVID-19, la collecte des données et informations utiles et pertinentes sur la nutrition a été exclue de l'enquête. Pour les mêmes raisons, la formation des enquêteurs et superviseurs a été organisée parallèlement en différents points, pouvant ainsi affecter l'harmonisation de la compréhension des concepts liés à l'enquête.

Aussi, l'insécurité, l'état des routes et la montée des rivières due à la saison pluvieuse a conduit au remplacement/substitution de certains village échantillon. Dans ces conditions, l'effectif des ménages enquêtés dans certains départements est faible et peut compromettre la robustesse des indicateurs au niveau départemental.

Sur le volet « Marché », seulement certains départements échantillonnés ont

été couverts du fait des difficultés d'accès, du temps imparti pour la collecte et surtout de la disponibilité des personnes ressources à apporter des éléments de réponses aux questions posées. Il s'agit notamment de la Vina dans la région de l'Adamaoua (2 marchés visités), du Fako dans la Région du Sud-ouest (4 Marchés visités), de la Bénoué dans la Région du Nord (5 marchés visités), du Mounjo et le Wouri dans la Région du Littoral (1 marché respectivement). De ce fait, les observations et tendances analysées portent davantage sur les marchés visités.

Toutefois, ces limites ne sont pas de nature à remettre en cause les tendances observées sur les données et informations issues du terrain.



PROFIL DES MENAGES

STATUT DES MENAGES

La majeure partie des ménages ont une taille comprise entre 5 à 7 membres (39%), suivi de ceux dont la taille est grande c'est-à-dire supérieure à 7 membres (34%), et de ceux qui comptent moins de 5 membres (27%). Dans les régions septentrionales (Adamaoua, Extrême-Nord et Nord), au moins quatre ménages sur dix sont de grande taille. Au niveau régional, le Nord a la plus grande taille moyenne de ménage, avec 8 membres. La région ayant en moyenne la plus petite taille de ménage est le Littoral, avec cinq membres (voir graphique 1 a la page suivante).³

Trois quarts des ménages vivent en milieu rural, contre 25% en milieu urbain. La proportion de ménages vivant en zone rurale est la plus importante dans la région du Sud, avec environ neuf ménages sur dix. Les régions ayant la proportion la plus importante de ménages vivant en milieu urbain sont le Littoral (49%) et le Centre (35%). Ces deux régions sont en effet les sièges des activités économiques et politique du pays.

Environ 6% des ménage enquêtés sont des déplacés internes et 1% sont des réfugiées. L'analyse par région révèle que les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ont les plus grandes proportions de déplacés internes (entre 11% et 13%). Ceci est dû aux crises politiques et aux conflits armés qui règnent dans ces régions.

23% des ménage ont une femme comme chef de ménage, contre 77% ayant un chef de ménage masculin. Cette tendance est récurrente dans les enquêtes et traduit la réalité du Cameroun, selon

laquelle il y a plus d'homme chef de ménage que de femme. La région du Nord-Ouest est la région qui a la plus grande proportion de femmes chefs de ménages (30%), possiblement à cause des conséquences des conflits qui y règnent.

PROFIL DU CHEF DE MENAGE

En ce qui concerne l'âge du chef de ménage, la moyenne nationale est de 47.7 ans. Les régions de l'Ouest et du Sud ont les chefs de ménage les plus âgés (51 ans). Environ six chefs de ménage sur dix sont mariés monogames. La région du Sud enregistre la plus grande proportion de veuf(ve), avec 15% de ménages concernés. Les régions ayant les plus fortes proportions de chefs de ménages mariés polygames sont le Nord (37%), l'Adamaoua (25%) l'Extrême-Nord (22%) et l'Ouest (21%).

Environ 11% des chefs de ménage souffrent d'une maladie chronique, tandis que 8% des ménages comptent au moins un autre membre souffrant d'une maladie chronique. La proportion de chefs de ménages souffrant d'une maladie chronique est la plus élevée dans la région du Sud (17%). En ce qui concerne l'état de santé des autres membres du ménage, la proportion la plus élevée est enregistrée dans le Nord (12%).

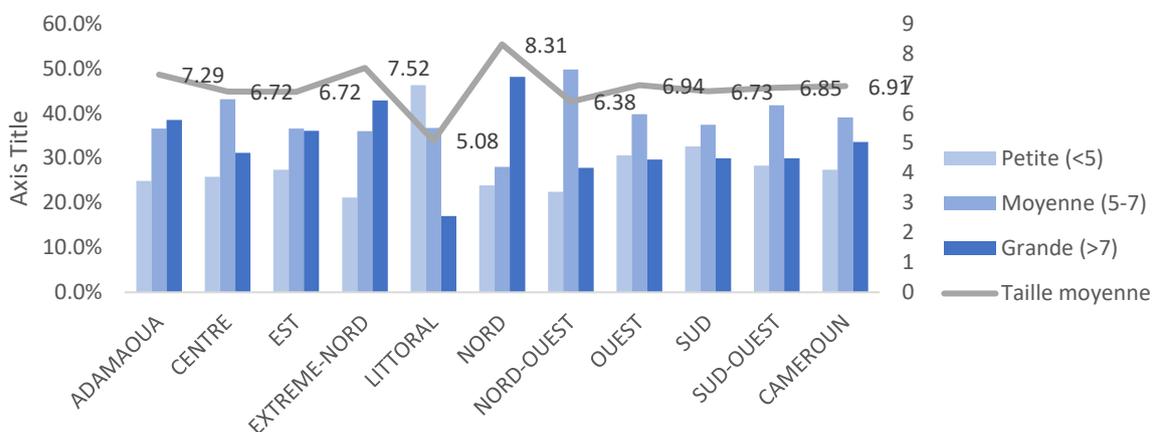
La majeure partie des chefs de ménages sont au moins alphabétisés. Environ deux chefs de ménage sur dix n'ont aucune éducation. Environ sept chefs de ménage sur dix ont un niveau d'éducation primaire ou plus. Néanmoins, seuls 5.3% des chefs de ménage ont un niveau d'éducation supérieur ou plus. La région du Sud a la plus grande proportion de chefs de ménage éduqués avec seulement 3.4% n'ayant aucun niveau d'éducation, tandis que la région de l'Extrême Nord a la plus faible proportion de chef de ménage éduqués, avec quatre

³ Les graphiques concernant le profil de l'échantillon et des ménages par région sont disponibles en Annexe 2.

chefs de ménage sur dix n'ayant aucune éducation. La région du centre affiche la plus forte proportion de chefs de ménage ayant une éducation supérieure (10.5%).

Aussi, environ huit ménages sur dix ont suivi une formation agropastorale sur le tas.

Graphique 1 : Taille moyenne des ménages par région



SCOLARISATION

Dans 14% des ménages, les enfants de 6 à 14 ans ne sont pas scolarisés. Cette proportion est plus élevée dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, avec respectivement 39% et 30%. La région ayant le moins d'enfants non-scolarisés est le Littoral (5%). Les parents disent avoir du mal à supporter les coûts de leur scolarisation comme raison principale de la non-scolarisation des enfants (filles ou garçons). Dans la région du Sud, le manque de moyens financiers oblige les ménages à ne pas scolariser la quasi-totalité des garçons de 6 à 14 ans.

L'absence d'enseignant est une autre raison empêchant la scolarisation des enfants. En effet dans 14% de ménages, les filles de 6 à 14 ans ne sont pas scolarisées pour cette raison. Au regard des grandes proportions d'enfants non-scolarisés dans les régions du Sud-Ouest (34% chez les filles et 31% chez les garçons) et du Nord-Ouest (16% chez les filles et 20% chez les garçons), il semble que les conflits politiques impactent durablement le fait qu'il n'y ait pas suffisamment d'enseignants ainsi que le niveau de sécurité général des enfants allant à l'école.

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE

59% des ménages possèdent entre cinq et dix biens contre environ 21% des ménages possèdent un maximum de quatre biens, ce qui est un indicateur de leur niveau de pauvreté. Dans la région du Nord-Ouest, 4% de ménages disent ne posséder aucun bien, soit le plus grand pourcentage du pays.

Dans l'ensemble, la majorité des ménages possèdent au moins un bien productif, contre 5% seulement n'en possédant aucun. Dans la région économique du Littoral, 16% de ménages possèdent des biens productifs. Dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, respectivement 48% et 44% de ménages possédant un moyen de transport contre 30% dans l'ensemble du pays.

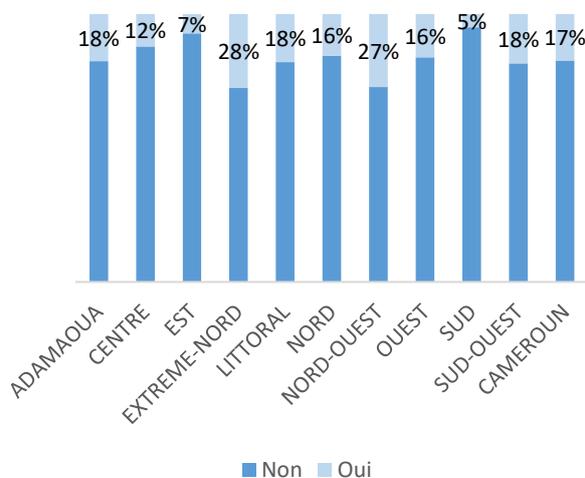
En ce qui concerne l'évolution des revenus entre 2019 et 2020, 56% des ménages ont vu leurs revenus baisser, contre 35% des ménages ayant des revenus stables et 10% des ménages dont les revenus ont augmenté. Cette baisse de revenus générale par rapport à l'année précédente expose les ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. La situation est davantage marquée dans les régions du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord, où pour respectivement 75% et 60% de ménages, les revenus ont baissé entre 2019 et 2020. L'instabilité qui sévit dans ces régions justifie en partie cette situation.

Par ailleurs, le pourcentage de ménages dont les revenus ont baissé semble plus élevé en 2020 comparativement à 2019. La pandémie de COVID-19, qui a paralysé les activités économiques entre mars et juin 2020 au Cameroun, a sans doute contribué à cette situation.

Sur le plan de l'endettement, 17% des ménages étaient endettés au moment de l'ENSAN 2020, et ce davantage dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest, où respectivement 28% et 27% de ménages sont concernés. Ces ménages contractent principalement des dettes pour se nourrir ou pour supporter les frais liés à la scolarité des enfants.

Il ressort de l'ENSAN 2020 que l'agriculture et l'élevage sont les principales activités génératrices de revenus pratiquées par les ménages au Cameroun. En effet, plus de six ménages sur dix ont pour première source de revenu l'agriculture, qui demeure dominante comme en 2019. La région du Littoral affiche la plus faible proportion de ménages agricoles (quatre sur dix) et la plus grande proportion de commerçants, du fait que cette région soit principalement urbaine.

Graphique 2 : Endettement des ménages



EAU ET ASSAINISSEMENT

Au Cameroun, près d'un tiers des ménages utilisent des sources d'eau non-améliorées, telles que des puits non-protégés ou des eaux de surface (rivière, lac, étang, ruisseau, etc.). Trois ménages sur dix ne sont pas satisfaits de leur approvisionnement en eau, et deux ménages sur dix vont à plus d'un kilomètre pour chercher de l'eau. La région du Nord est la région avec la plus grande proportion de ménages utilisant des sources d'eau non-améliorées (48%). Dans cette même région, environ quatre ménages sur dix ne sont pas satisfaits de leur approvisionnement en eau. Toutes les régions ont au moins 19% des ménages utilisant des sources d'eau non-améliorées. Ceci laisse entrevoir une certaine vulnérabilité alimentaire de ces ménages.

En ce qui concerne l'assainissement, environ un tiers des ménages utilisent des toilettes non-améliorées. La région de l'Extrême-Nord compte la plus grande proportion de ménages utilisant des toilettes non-améliorées (66%), et certains ménages partagent leurs toilettes avec d'autres.

CHOC SUBIS PAR LES MENAGES

Au cours des six mois précédant l'enquête, 93,4% ménages ont subi un choc, c'est-à-dire un événement ayant eu des répercussions négatives sur leur sécurité alimentaire ou nutritionnelle. Le choc le plus récurrent est la cherté de la vie, ayant globalement touché 18,4% des ménages, en particulier dans la région du Nord où plus de la moitié des habitants (51,5%) sont concernés. Les régions les moins touchées par ce choc sont l'Est (9,9%), le Sud-Ouest (7,3%) et le Nord-Ouest (9%).

Le second choc recensé est la maladie des cultures, qui a touché 9,4% des ménages enquêtés, surtout dans les régions du Sud (34,2%) et Sud-Ouest (26,8%). Sur le plan climatique, environ un ménage sur dix (9,3%) a été victime de sécheresse ou de pluies tardives durant les six derniers mois tandis que 8,2% des ménages ont subi des inondations ou de fortes pluies. La région de l'Extrême-Nord a été fortement touchée par les inondations qui ont affecté plus la moitié de sa population (51,4%). Toujours à l'Extrême-Nord, la sécheresse a éprouvé 22,4% des ménages. Les régions du Nord, de l'Est et du Centre ont aussi souffert de sécheresse et de manque de pluies, tandis que celles du Littoral et du Sud-Ouest ont enregistré des inondations. La baisse de la vente des produits agricoles, l'insécurité, le décès d'un membre de la famille et le chômage sont d'autres chocs ayant affecté les ménages au cours des six mois précédant l'enquête, mais dans une moindre mesure.

ASSISTANCE ET PRIORITES

Il ressort des résultats de l'enquête qu'au cours des trois derniers mois, 15% des ménages enquêtés ont reçu une assistance alimentaire et 14% ont reçu une assistance non-alimentaire. L'assistance alimentaire est la plus fréquente dans les régions du Nord-Ouest (24%), du Sud (23%) et de l'Adamaoua (22%).

Graphique 3 : Principaux chocs subis par les ménages



L'assistance non-alimentaire est principalement perçue par les ménages de l'Extrême-Nord (19%), du Nord (16%) et du Centre (11%). Les régions recevant peu d'assistance alimentaire et non-alimentaire sont l'Est (10%) et le Centre (18% des ménages). Cette assistance provient essentiellement de leur famille, des ONGs, du Gouvernement, des autorités locales, des élites et/ou des agences des Nations Unies. Dans la région du Nord-Ouest, l'assistance familiale n'est pas majoritaire, contrairement aux neuf autres régions. En effet, les ménages soulignent que ce sont davantage les ONGs et les agences des Nations Unies qui apportent l'assistance aux populations de cette région. Les agences des Nations Unies assistant également les ménages des régions du Sud-Ouest (4,7%), de l'Extrême-Nord (5,7%), de l'Est (5,9%) et de l'Adamaoua (1%).

En ce qui concerne les priorités, environ quatre ménages sur dix placent l'alimentation à la première place. La santé et l'éducation viennent ensuite et sont relevées par 21,7% et 10% des ménages respectivement. Au niveau régional, l'alimentation apparaît prioritaire dans les zones sahéennes de l'Extrême-Nord (55,3%) et du Nord (49,9%), ou presque la moitié des ménages considèrent l'alimentation comme étant leur priorité. Dans la région de l'Ouest, la santé est la priorité de 39,4% des ménages, tandis que l'alimentation l'est pour 30,5% des ménages.

AGRICULTURE

19.4% des ménages n'ont pas cultivé au cours de la campagne 2020 en raison de l'indisponibilité des terres, de l'insécurité ambiante ou d'un manque de moyens financiers ou d'intrants agricoles. Le manque de pluie et la pauvreté du sol ont aussi été évoqués par certains ménages n'ayant pas pratiqué l'agriculture durant la dernière campagne agricole.

30.1% des petits cultivateurs cultivent des parcelles de moins d'un hectare, 28,5% cultivent sur des parcelles faisant entre 1 et 2 ha, et ceux qui cultivent de grandes parcelles représentent 22% des ménages pratiquant l'agriculture. Les ménages cultivent le moins dans la région du Littoral, qui abrite la capitale économique du Cameroun.

De grandes parcelles agricoles ont été relevées dans la région du Nord, où 43,2% de ménages cultivent des parcelles de 2 ha, tandis que les petites parcelles de moins d'un hectare sont les plus fréquentes dans la région du Nord-Ouest. La culture vivrière la plus pratiquée entre juin et août 2020 est le maïs, cité par 28,9% des ménages. Le manioc (18,5%), la banane plantain/douce (14%), l'arachide (11,2%), le sorgho (7,2%) et le haricot niébé (5,1%) sont également des cultures pratiquées par de nombreux ménages au cours de la même période.

Comparé à l'année précédente, la campagne agricole de 2020 est globalement bonne en ce qui concerne les produits vivriers en particulier dans l'Extrême-Nord, l'Adamaoua et l'Ouest.

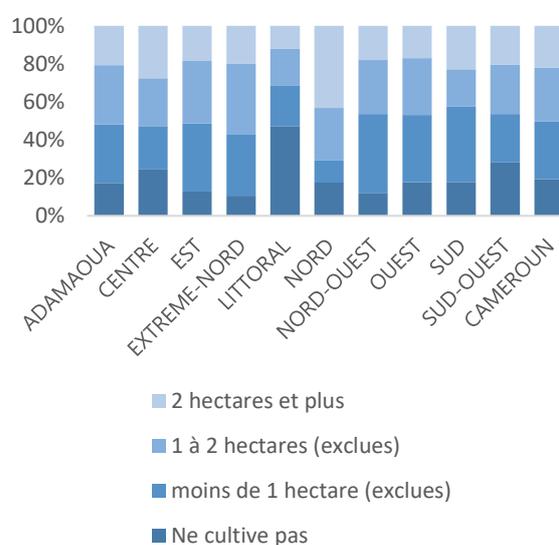
ELEVAGE

Près d'un tiers des ménages ont indiqué posséder des animaux (29,2%) au moment de l'enquête. L'élevage domestique est prépondérant dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, où il est pratiqué par respectivement 55% et 50,2% des ménages.

Avec environ le tiers des ménages concernés, le Nord-Ouest (36,5%) et l'Adamaoua (31,8%) sont des régions de grande pratique d'élevage. Pour près de la moitié des ménages pratiquant l'élevage, le cheptel est en baisse par rapport à l'année précédente, en particulier dans l'Extrême-Nord (70%) et du Sud-Ouest (63%). En revanche, environ un ménage éleveur sur deux a vu son cheptel augmenter au cours de l'année 2020 dans la région du Centre.

Les pâturages et les aliments destinés à l'élevage sont disponibles pour 43% des ménages, et pour trois quarts des ménages éleveurs dans les régions forestières du Sud. Pour les ménages éleveurs des régions du Nord, de l'Extrême-Nord, de l'Ouest et du Littoral, les pâturages sont moyennement disponibles.

Graphique 4 : Superficies moyennes cultivées par région



IMPACT DU COVID-19

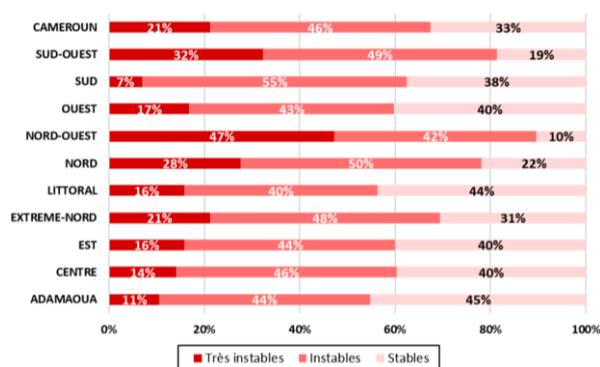
Dans une communauté enquêtée sur dix, des cas de COVID-19 confirmés ou suspectés ont été signalés. Dans la majorité des cas, la situation s'est depuis significativement (49.2%) ou légèrement améliorée (20.3%). Elle est restée stable dans 8.5% des communautés ayant enregistré au moins un cas de COVID-19.

Les revenus des ménages ont cependant diminué d'au moins 25% pour sept ménages sur dix et de 50 % ou plus pour deux ménages sur dix. Avec 81% de ménages ayant déclaré une diminution de leurs revenus d'au moins de 25%, la région de l'Ouest est la plus touchée par les effets négatifs de la pandémie. Dans l'Extrême-Nord, 7% de ménages déclarent avoir complètement perdu leurs sources de revenu des suites de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour y faire face.

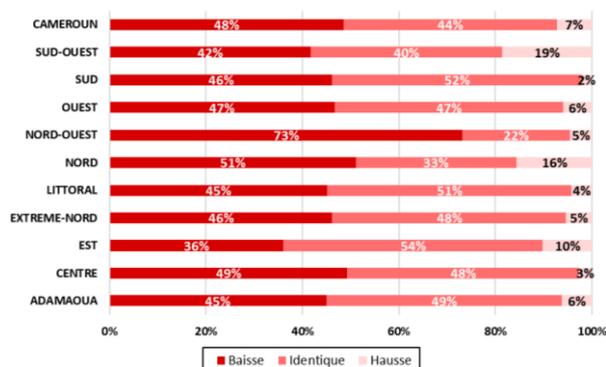
Ces diminutions des revenus ont sans doute des conséquences négatives la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables.

Par ailleurs, le pourcentage de ménages dont les revenus sont très instables a doublé, passant d'environ 20% avant l'apparition du COVID-19 au Cameroun en mars 2020 à presque 40% en septembre 2020. Cette tendance est la même dans toutes les régions du pays, mais les régions du Littoral et du Centre sont particulièrement affectées, avec respectivement 38% et 26% des ménages dont les revenus sont très instables. Dans la région du Nord-Ouest, où la frange de ménages ayant des revenus très instables était la plus élevée avant la mi-mars, la situation s'est davantage détériorée (Graphiques disponibles en Annexe 2).

Graphique 5 : Niveau de stabilité des revenus par rapport à l'avant COVID-19



Graphique 6 : Evolution des revenus depuis le début du COVID-19



CONSOMMATION ALIMENTAIRE

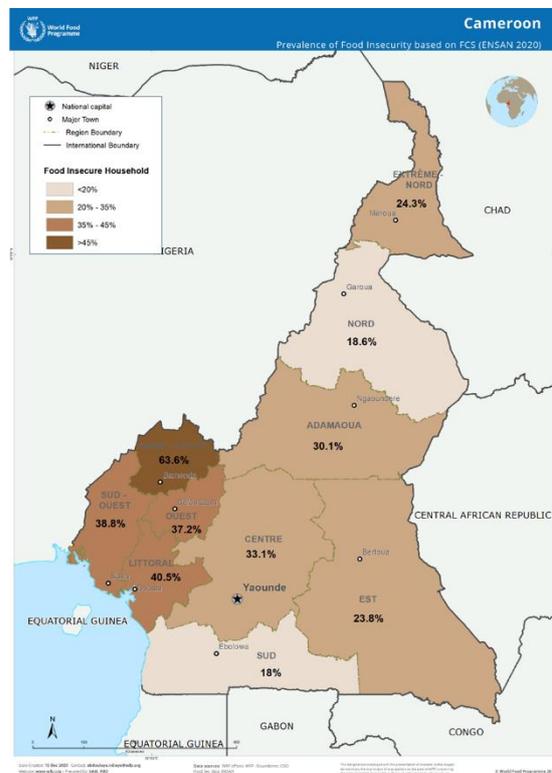
CONSOMMATION ALIMENTAIRE

10.7% de ménages enquêtés ont une consommation alimentaire pauvre, davantage dans les régions du Sud-Ouest (21.0%), du Nord-Ouest (18.7%), du Littoral (16.9%), du Centre (14.3%) et de l'Ouest (12.5%). Plus d'un tiers des ménages sont concernés dans les départements du Nkam (38.5%), Nyong-et-Nso'o (37.5%), Donga Mantum (34.6%), Mefou-et-Akono (33.3%), Meme (31.0%), Haut-Nkam (31.0%) et Mayo Rey (30.9%).

La consommation alimentaire est stable par rapport à 2019 dans le Nord et l'Ouest, où respectivement 81% et 63% de ménages ont une consommation alimentaire acceptable. Elle est meilleure en 2020 qu'en 2019 dans la région de l'Extrême-Nord, avec 75.7% de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable, contre 65.9% en 2019. Dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est, la consommation alimentaire des ménages a en revanche évolué négativement entre 2019 et 2020.

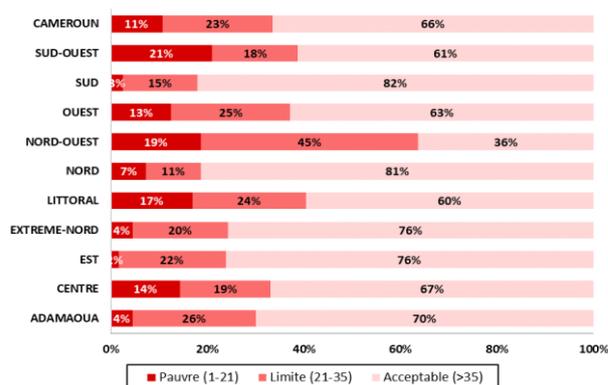
Les céréales, racines et tubercules consommés par les ménages au cours des sept jours précédant l'enquête ont été principalement achetés ou proviennent de leur propre production. L'achat de féculés est prépondérant dans le Littoral (68%) et le Sud-Ouest (61%), mais moindre dans l'Est (27%). Le recours aux productions ménagères est dominant à l'Est (70%) et plus faible dans le Sud-Ouest (26%). Ces aliments sont cueillis à l'état sauvage dans le Nord-Ouest par 14% des ménages et 18% à l'Ouest.

Les féculés n'ont pas été consommés par certains ménages du fait qu'ils n'étaient pas disponibles sur le marché (Littoral), ou que leurs revenus étaient insuffisants (Extrême-Nord, Ouest, Sud, Centre, Littoral, Sud-Ouest). Le niveau élevé des prix a aussi empêché certains ménages de consommer des féculés au cours des sept jours précédant l'enquête, surtout dans les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest, du Littoral, de l'Ouest et de l'Extrême-Nord.



Carte 1 : Score de consommation alimentaire au Cameroun (FCS)

Graphique 7 : Score de consommation alimentaire par région (FCS)



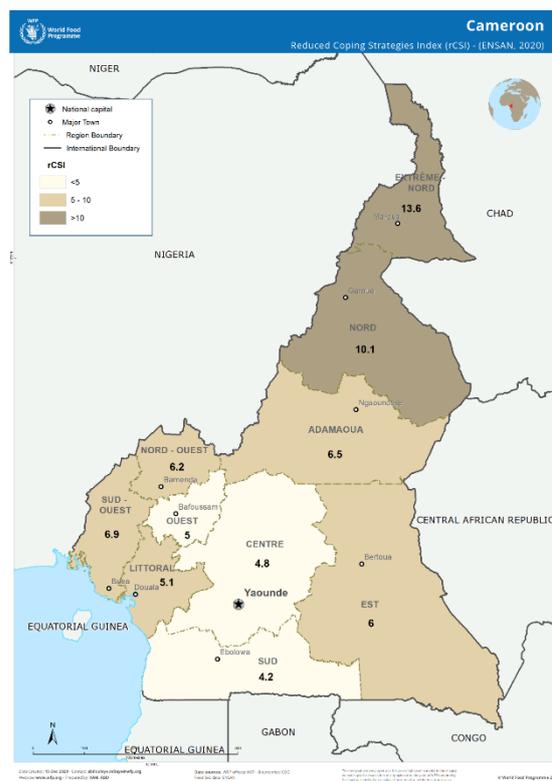
STRATEGIES DE SURVIE

La moyenne nationale de l'indice réduit des stratégies d'adaptation (rCSI) est de 7.0 points. 10.2% de ménages ont eu recours à des stratégies d'adaptation de la consommation alimentaire négatives (rCSI ≥ 19). Ces ménages sont davantage présents dans les régions de l'Extrême-Nord (26.0%) et du Nord (18.9%). La tendance se confirme lorsque l'on examine le rCSI des régions soudano-sahéliennes de l'Extrême-Nord (13.6) et du Nord (10.1), supérieur à la moyenne nationale.

Les stratégies d'adaptation utilisées par les ménages consistent à consommer des aliments moins préférés ou moins chers (62.0%), à diminuer la quantité de nourriture lors des repas (38.1%), à diminuer le nombre de repas par jour (31.4%), à réduire la quantité de nourriture des adultes au profit des enfants (26.7%) ou à emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide de parents/amis (22.5%).

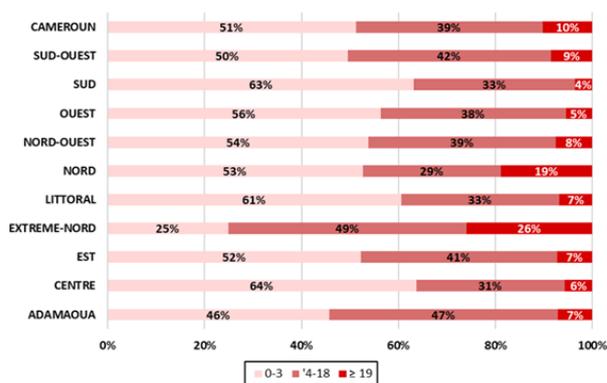
En ce qui concerne les stratégies basées sur les moyens d'existence, 62.3% des ménages n'en ont pas utilisées au Cameroun au cours du mois précédent l'enquête. 9.7% ont mis en œuvre des stratégies de crise et 7.5% des stratégies d'urgence. L'utilisation de stratégies liées aux moyens d'existence sévères (crise ou urgence) est prépondérante dans les régions de l'Extrême-Nord (38.2%), du Sud-Ouest (22.1%), du Nord-Ouest (18.8%) et du Nord (17.7%).

Comme stratégies de stress fréquemment utilisées pour faire face au manque de nourriture, 25.8% de ménages ont dépensé leur épargne, en particulier au Sud-Ouest (44.7%), à l'Extrême-Nord (30.6%), au Nord (27.3%), dans l'Adamaoua (26.0%) et au Nord-Ouest (25.2%). Dans le même registre et les mêmes conditions, 11.6% de ménages ont emprunté de l'argent ou de la nourriture pour satisfaire leurs besoins alimentaires, surtout dans les régions de l'Extrême-Nord (21.2%), de l'Adamaoua (20.0%), du Nord (14.4%), du Nord-Ouest (13.3%) et du Sud-Ouest (11.0%).



Carte 2 : Indice réduit des stratégies d'adaptation par région au Cameroun (rCSI)

Graphique 8 : Indice réduit des stratégies d'adaptation par région (rCSI)



STRATÉGIES DES MOYENS D'EXISTENCE

Utilisée par 10.8% de ménages au Cameroun, la réduction des dépenses de santé ou d'éducation est la stratégie de crise la plus fréquente pour faire face à un manque de nourriture, notamment dans les régions de l'Extrême-Nord (25.6%), de l'Est (11.7%), du Sud-Ouest (11.6%) et du Nord (9.0%).

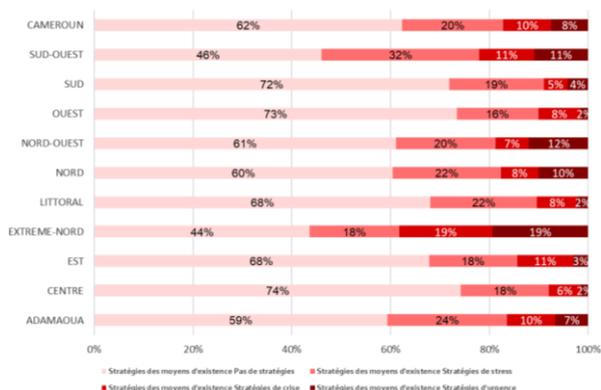
La mendicité et la vente des derniers animaux femelles sont les stratégies d'urgence les plus récurrentes mises en œuvre respectivement par 2.8% et 2.4% pendant le mois précédant l'enquête. La vente des derniers animaux femelles pour satisfaire les besoins alimentaires est tout aussi courante dans les régions du Nord (6.1%), de l'Extrême-Nord (5.8%), de l'Adamaoua (2.6%), du Nord-Ouest (2.5%) et du Sud-Ouest (2.0%). La mendicité dans le but de satisfaire les besoins alimentaires est une pratique relativement fréquente dans les régions du Nord-Ouest (8.7%), du Sud-Ouest (6.6%), de l'Extrême-Nord (3.7%), du Sud (3.0%) et de l'Adamaoua (2.9%).

Globalement, six ménages sur dix n'ont pas utilisé de stratégies des moyens d'existence pour satisfaire leurs besoins alimentaires en 2019 ni en 2020. Toutefois, le recours à des stratégies d'urgence a particulièrement empiré dans la région de l'Extrême-Nord, avec 19,5% de ménages en 2020 contre 13,5% de ménages en 2019.

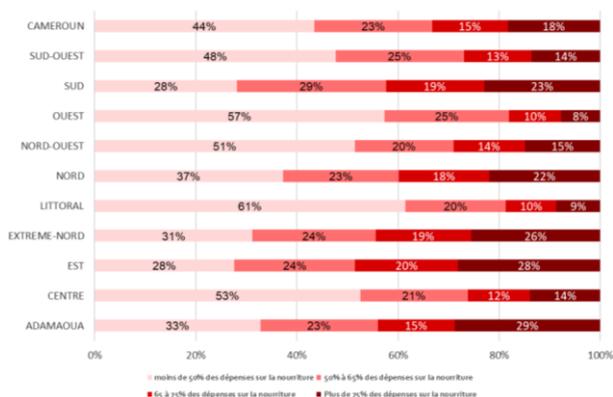
DEPENSES ET VULNERABILITE ECONOMIQUE

33.2% de ménages sont vulnérables sur le plan économique, car au moins 65% de leurs dépenses sont destinées à satisfaire leurs besoins alimentaires. Pour 18.3% de ces ménages, la situation est pire car plus de 75% de leurs dépenses sont consacrées à l'alimentation. Les ménages économiquement vulnérables sont prépondérants dans les régions de l'Est (48.5%), de l'Extrême-Nord (44.4%), de l'Adamaoua (44.0%), du Sud (42.4%) et du Nord (39.8%).

Graphique 9 : Indice des stratégies des moyens d'existence (ICSI) par région



Graphique 10 : Part des dépenses alimentaires des ménages



NUTRITION

CARENCE EN MICRONUTRIMENTS

Parmi les mesures de santé publique mises sur pied par l'OMS pour faire face à la carence en fer et de l'anémie figurent notamment la diversification de l'alimentation afin d'inclure des aliments riches en fer. De cette enquête il ressort que 13.3% des ménages enquêtés ont consommé des aliments riches en fer pendant au plus un jour au cours de la semaine précédant le passage de la collecte des données. Avec une proportion supérieure à la moyenne nationale, les régions du Nord-Ouest (22.1%), de l'Ouest (15.9%), de l'Adamaoua (15.5%), de l'Est (15.1%) et du Sud-Ouest (15.0%) sont particulièrement concernées par la consommation faible des aliments riches en fer. Dans le même ordre d'idées, 1.9% des ménages n'ont pas du tout consommés les aliments riches en fer. Cette situation est plus prononcée dans les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest, du Centre et de l'Ouest, où respectivement 6.7%, 3.2%, 2.3% et 2.2% n'ont pas du tout consommé d'aliments riches en fer au cours des sept jours de référence.

Pour ce qui est de la consommation des aliments riches en vitamine A, 5.1% de ménages n'en ont pas du tout consommé au cours de la semaine de référence. Les régions du Nord (11.7%), de l'Ouest (10.0%), du Littoral (6.4%) et du Centre (5.2%) sont les plus affectées avec des proportions supérieures à la moyenne nationale. Pour aller un peu plus loin, la consommation des aliments sources de protéine n'est guère reluisante. En effet 4.3% de ménages n'en ont pas du tout consommés au cours de la semaine de référence. Les régions de l'Adamaoua (9.6%) et de l'Extrême-Nord (8.0%) présentent les proportions les plus élevées.

DIVERSITE ALIMENTAIRE

32.4% des ménages ont une alimentation peu diversifiée au Cameroun, composée d'au plus 4 groupes d'aliments. Parmi eux, 7.8% de ménages ont une alimentation composée de 0 à 2 groupes d'aliments. La consommation d'aliments peu diversifiés est plus fréquente dans les régions du Littoral (48.4%), de l'Extrême-Nord (39.1%) et du Nord-Ouest (36.7%).

Par ailleurs, 7.8% de ménages ont une consommation alimentaire très peu diversifiée (0-2 groupes d'aliments). Les régions du Littoral (20.2%), du Nord-Ouest (14.9%), du Sud-Ouest (8.1%) et du Sud (7.9%) sont les plus touchées. L'alimentation des populations du Littoral (4.8), Extrême-Nord (5.1), Sud (5.4), Adamaoua (5.6) et Est (5.6) est composée en moyenne de moins de groupes d'aliments, comparativement au reste du pays (5.7).

PRATIQUES D'ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT (ANJE)

Les enfants de sexe masculin représentent 57,5% pour l'ensemble, soit un sex ratio de 1,35 ou (1: 0.7). Cette tendance est similaire à celle observée lors de l'ENSAN en 2019. L'on note une proportion atteignant 60% dans les régions tels que l'Adamaoua, le Littoral, le Centre et l'Ouest.⁴

Par groupe d'âge, les enfants de 12-23 mois représentent la tranche d'âge la plus représentée. Ils représentent environ 65,8% de tous les enfants enquêtés. Cette tendance est la même dans toutes les régions du pays. Le groupe des 9-11 mois est en revanche la tranche d'âge la moins représentée, hormis dans les régions de l'Est, Extrême Nord, Nord et Sud-Ouest.

⁴ Les détails par département sont disponibles en Annexe 3.

Pratiques d'allaitement maternel

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande l'allaitement exclusif pendant les 6 premiers mois suivant la naissance, car le lait maternel est la principale source de nutriments pour l'enfant et lui transmet tous les éléments nutritifs nécessaires à sa croissance, ainsi que des anticorps de la mère pour sa protection.

Parmi les 83,2% (1.116) enfants en âge de recevoir l'allaitement maternel dans l'échantillon de l'enquête, 65,6% étaient allaités. Des disparités existent par région. Dans la région du Littoral, seulement 32,4% d'enfants étaient encore allaités au passage de l'enquête, tandis que cette proportion est plus prononcée dans la région de l'Extrême Nord (82,7% contre 67,0% obtenu en 2019). En comparaison aux résultats de l'ENSAN 2019, la tendance est à l'amélioration, sauf à l'Ouest où l'on est passé de 59,8% à 44,30%.

Pour ce qui est des pratiques d'allaitement maternel exclusif, 35,1% des enfants ont reçu autre chose que l'allaitement maternel avant l'âge de 6 mois, traduisant des pratiques sous-optimales d'allaitement maternel exclusif. Cette proportion est inférieure à 25% dans la région du centre (24,6%). Il en est de même dans la région de l'Est (21,8%) où les pratiques d'allaitement maternel sont en amélioration par rapport à 2019 – 37,8% d'enfants recevaient alors autre chose que l'allaitement maternel avant l'âge de 6 mois.

En revanche, avec des taux supérieurs à 50%, les régions de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest présentent des pratiques d'allaitement maternel en nette détérioration, notamment dans l'Adamaoua où 57,5% d'enfants reçoivent autre chose que l'allaitement maternel avant l'âge de 6 mois en 2020, contre 26,0% en 2019. La tendance est la même

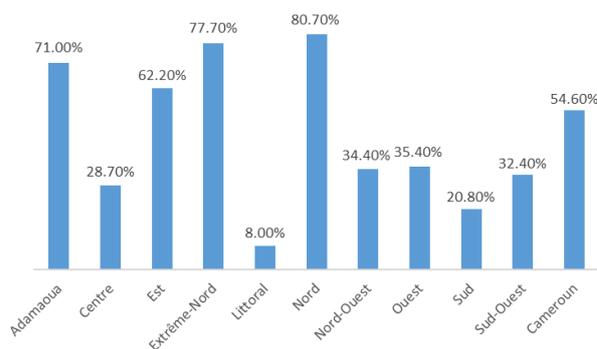
dans l'Ouest, où l'on est passé de 31,9% en 2019 à 44,3% en 2020.

Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an

Selon l'OMS, après six mois et compte tenu de l'évolution de leurs besoins nutritionnels, les enfants doivent consommer des aliments de complément sûrs et adaptés du point de vue nutritionnel, tout en continuant à être allaités au sein jusqu'à deux ans.

La poursuite effective de l'allaitement au sein au-delà d'un an est effectif chez 54,6% des enfants 12-23 mois enquêtés. Ce taux dépasse 70% dans les régions du Nord (80,7%) et de l'Adamaoua (71%). Par contre, il est plus faible dans la région du Littoral (8%), du Sud (20,8%) et du Centre (28,7%). En général, il y a une tendance à l'amélioration par rapport à 2019,⁵ à l'exception de l'Ouest où ce taux traduit une détérioration, passant de 51,6% en 2019 à 35,4% en 2020. Enfin, la poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an semble plus pratiquée en milieu rural (58,1%) qu'en milieu urbain (43,5%).

Graphique 11 : Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an



⁵ Cet indicateur avait été calculé uniquement pour les régions de l'Est, Adamaoua, Nord, Extrême Nord et Ouest)

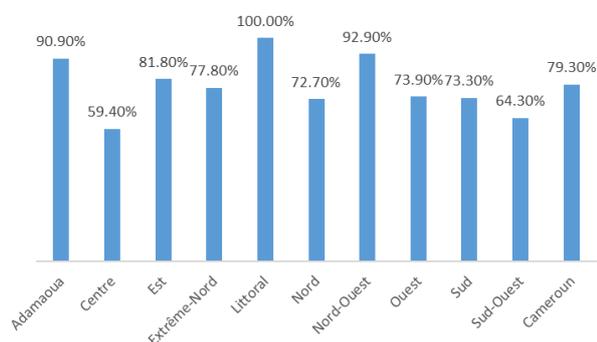
PRATIQUE D'ALIMENTATION DE COMPLÉMENT

Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous

A partir de 6 mois, l'allaitement maternel ne suffit plus pour couvrir les besoins nutritionnels de l'enfant, et n'est plus à mesure de garantir à lui seul une croissance optimale. Il est donc recommandé d'introduire dans son alimentation des aliments de complément.

Environ 79,3% des enfants de 6-8 mois avaient consommés au moins un aliment solide, semi-solide ou mous à la veille de l'enquête. Ce taux est plus faible dans la région du Centre (59,4%). En revanche, les régions du Littoral, de l'Adamaoua et du Nord-Ouest présentent des taux élevés dépassant 90%. Les tendances générales sont similaires à celles de l'ENSAN 2019, sauf dans l'Adamaoua et l'Extrême Nord où l'on observe une nette amélioration. En revanche, la situation s'est détériorée au Nord, passant de 85,0% en 2019 à 72,7% en 2020. Les taux sont similaires qu'il s'agisse de la zone urbaine ou rurale.

Graphique 12 : Consommation d'aliments solides, semi-solides ou mous (enfants de 6-8 mois)



Fréquence de consommation des groupes d'aliment

Il est recommandé d'introduire dans l'alimentation du nourrisson, des aliments de complément à partir de 6 mois, âge auquel l'allaitement maternel seul ne suffit plus pour garantir une croissance optimale à l'enfant.

Les féculents représentent le groupe d'aliment le plus consommé (82,7% des enfants ont consommés au moins un aliment appartenant à ce groupe la veille de l'enquête), suivi des fruits et légumes (56,3% des enfants en ont consommés). Les aliments appartenant aux groupes lait et produit laitiers, aliments riches en Vitamine A, et œufs sont les moins consommés (19,4% des enfants ont consommés au moins un aliment appartenant au groupe lait et produit laitiers à la veille du passage de l'enquête, 21,2% pour le groupe d'aliments riches en Vitamine A et 22,1% pour les œufs).

Dans la région du Nord, la consommation de lait et produits laitiers (9,1%), d'aliments riches en Vitamine A (5,1%) et d'œufs (3%) est faible chez les enfants.

Il en est de même dans la région de l'Est, où les enfants consomment faiblement du lait et des produits laitiers (4,4%), des œufs (14,5%), et des aliments riches en Vitamine A (13,8%). En revanche dans la région du Sud-Ouest, la consommation est meilleure chez les enfants en ce qui concerne le lait et les produits laitiers (53,1%), les œufs (65,6%), et aliments riches en Vitamine A (42,7%).

Diversification alimentaire, fréquence de repas consommé, et régime alimentaire minimum acceptable

Seulement 12,1% des enfants enquêtés ont un régime alimentaire minimum acceptable. Les régions du Nord, de l'Est et du Sud présentent des taux très faibles (respectivement 3,0%, 5,0% et 5,1%). Les régions de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest présentent des taux d'environ 20%. Les zones rurales sont plus affectées (10,7%) que les zones urbaines (16,6%). L'instabilité des revenus et la tendance à la détérioration peuvent expliquer la faible qualité du régime alimentaire des ménages les plus vulnérables.

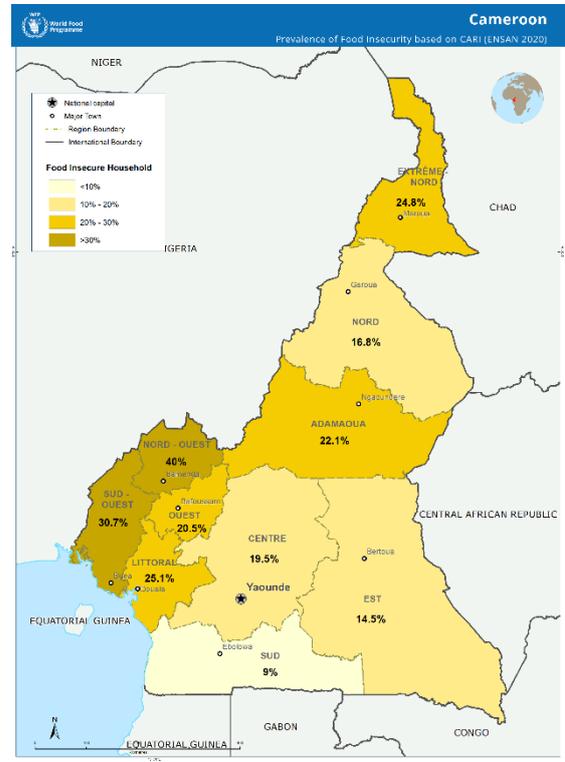


ANALYSE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

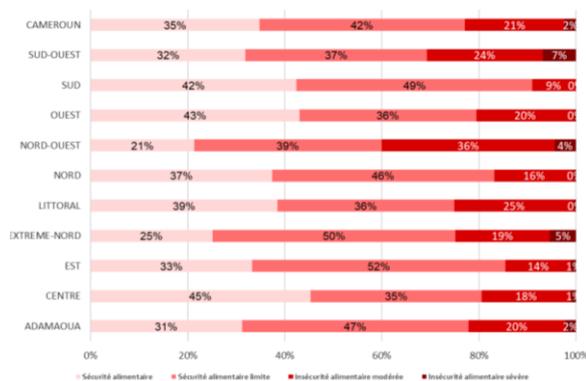
INSECURITE ALIMENTAIRE

La prévalence de l'insécurité alimentaire est estimée sur base de l'approche CARI (Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security). Au Cameroun, près d'un ménage sur quatre est en insécurité alimentaire (22.9%), dont 2.4% en insécurité alimentaire sévère, d'après les données ENSAN collectées en septembre 2020. Dans les cinq régions couvertes par l'ENSAN en 2019 (Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et l'Ouest), la situation de l'insécurité alimentaire a connu une détérioration, passant en moyenne de 12.8% en 2019 à 20.4% en 2020. Cette détérioration est palpable dans toutes ces régions, sauf l'Extrême-Nord où la situation d'insécurité alimentaire semble stable autour de 25%. Elle est aussi particulièrement prononcée dans les régions de l'Adamaoua (+14.0%), du Nord (+11.0%) et de l'Est (+9.6%).

Graphique 13 : Prévalence d'insécurité alimentaire par région (CARI)



Carte 3 : Prévalence de l'insécurité alimentaire au Cameroun (CARI)



Graphique 14 : Console CARI

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Statut actuel	Consommation alimentaire	Groupes de consommation alimentaire	Acceptable		Limite	Pauvre
			66.5%		22.9%	10.7%
Capacité de survie	Vulnérabilité économique	Part des dépenses alimentaires	<5%	5%-65%	65%-75%	>75%
			43.5%	23.3%	14.9%	18.3%
Capacité de survie	Épuisement des actifs	Stratégies basées sur les moyens d'existence	Pas	Stress	Crise	Urgence
			62.3%	20.5%	9.7%	7.5%
Indice de sécurité alimentaire			34.8%	42.3%	20.5%	2.4%

Selon les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé d'Octobre 2020, environ 2,7 millions de personnes sont en insécurité alimentaire aiguë (CH Phases 3 à 5) au Cameroun pour la période d'octobre à décembre 2020, soit 10% de la population totale. La grande majorité de ces personnes vivent dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest, du Littoral, du Sud-Ouest et de l'Adamaoua. Pour la phase projetée (juin-août 2021), il est attendu qu'environ 2,3 millions de personnes soient en insécurité alimentaire aiguë, soit 9% de la population totale.

L'insécurité alimentaire résulte surtout d'une consommation alimentaire inadéquate qui touche 10.7% de sa population, de stratégies d'adaptions négatives basées sur la consommation alimentaire ou sur les moyens d'existence, dont usent respectivement 10.2% et 17.2% des ménages lorsqu'ils n'ont pas suffisamment à manger, ou enfin d'une vulnérabilité économique captée par la grande part des dépenses ($\geq 65\%$) que 33.2% des ménages consacrent aux aliments.

Par ailleurs, 1.1% de ménages souffrent de faim grave à très grave. Avec des prévalences supérieures à 20%, les régions du Nord-Ouest (40.0%), du Sud-Ouest (30.7%), du Littoral (25.1%), de l'Extrême-Nord (24.8%), de l'Adamaoua (22.1%) et de l'Ouest (20.5%) sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire en septembre 2020. Elles ont la particularité de subir les effets des crises actuelles ou passées, auxquelles ont été confrontées leurs populations. La région du Sud est la moins touchées par l'insécurité alimentaire (9.0%). Pour chacune des régions du Sud-Ouest (6.9%), de l'Extrême-Nord (5.4%) et du Nord-Ouest (4.4%) directement frappées par une crise, la prévalence d'insécurité alimentaire sévère est élevée et avoisine 5%.

Dans la région du Nord-Ouest en proie à une crise socio-politique ces dernières années, l'insécurité alimentaire qui touche 40.0% de ménages résulte essentiellement d'une consommation alimentaire inadéquate pour 18.7% des ménages, d'une alimentation peu diversifiée (14.9%) et de stratégies d'adaptation négatives basées sur les moyens d'existence dont usent 18.8% des ménages lorsqu'ils n'ont pas de quoi manger. Par ailleurs, 1.4% des ménages souffrent de faim grave à très grave. Au Sud-Ouest, où sévit aussi la crise socio-politique, l'insécurité alimentaire touche 30.7% de la population. 42.4% des ménages y sont vulnérables sur le plan économique. En outre, 21.0% des ménages y ont une consommation

alimentaire inadéquate et peu diversifiée (7.9%), et 1.7% de ces ménages souffrent de faim grave à très grave.

Malgré des conditions climatiques favorables, les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest enregistrent cette année, comme les trois années précédentes, une production agricole inférieure à la moyenne d'avant la crise. Les récoltes de maïs de la campagne 2020 ont baissé de près de 45% dans le Sud-Ouest et de 30% dans le Nord-Ouest par rapport à 2019 (MINADER NO et SO, 2020). Les productions de riz (saison principale), de maïs, de pommes de terre et de haricots (saison secondaire) sont inférieures à la moyenne normale, car la plupart des plaines fertiles et des systèmes d'irrigation utilisés pour la saison secondaire sont inaccessibles.

De plus, les productions des cultures de rente continuent de baisser par rapport aux années précédant le conflit. Au Sud-Ouest, les productions de cacao ont par exemple chuté de près de 70% et celles du café robusta de 20% par rapport à la saison dernière. Au Nord-Ouest, cette baisse est de moitié par rapport à l'année dernière. Les ménages ont des revenus plus bas qu'auparavant des principales cultures de rente (cacao et café) du fait d'une faible production et d'un accès réduit aux points de vente les plus rentables. Cette diminution générale de la production agricole au Nord-Ouest et Sud-Ouest résulte principalement du conflit socio-politique qui a causé le déplacement des populations agricoles, l'abandon des terres agricoles, le blocage des pistes agricoles, la difficulté d'accès aux intrants agricoles et aux services de vulgarisation et des journées villes mortes. A cela s'ajoute le coût élevé de la main-d'œuvre agricole. En outre, le mauvais état des routes surtout en saison pluvieuse limite l'accès aux marchés urbains, obligeant les producteurs à brader les denrées alimentaires périssables à des prix bas sur le marché local.

Dans ces conditions, les ménages pauvres sont obligés de vendre, une plus grande partie de leurs récoltes que d'habitude pour subvenir à leurs autres besoins. Les risques d'un épuisement prématuré des stocks ménagers sont grands. Dans les zones urbaines, les ménages agricoles déplacés se livrent au petit commerce des produits non-alimentaires, notamment du bois de chauffe et du charbon de bois. Le confinement et les villes mortes ralentissent cette activité et réduisent davantage les revenus de ces ménages.

Au vu des récoltes récentes, plusieurs marchés sont approvisionnés en denrées alimentaires locales dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Les prix des denrées de base sont stables à la baisse sur plusieurs marchés, mais restent supérieurs à la moyenne quinquennale. Cependant, sur certains marchés urbains notamment à Bamenda, le prix du maïs a augmenté de l'ordre 20% par rapport à leur niveau avant la crise, à la même période. Il en est de même du prix du riz importé qui reste supérieur d'environ 30% par rapport à auparavant, tant en zone urbaine que rurale.

Ces hausses de prix sont en partie consécutives à la réduction des flux commerciaux entre les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec le reste du pays et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement globales liée au COVID-19, qui a entraîné l'indisponibilité de certains produits importés comme le riz et le poisson sur certains marchés. Aussi, les conflits socio-politiques et la pandémie de COVID-19 ont entravé l'exportation des produits comme le café, le cacao, le riz et la tomate vers le Nigeria.

Dans la région de l'Ouest, voisine du Nord-Ouest, l'insécurité alimentaire touche 20.5% des ménages. Ceci résulte essentiellement d'une consommation alimentaire inadéquate, par laquelle 18.7% des ménages sont concernés. Il en est de même dans la région du Littoral voisine du Sud-Ouest où 20.2% des ménages sont l'insécurité alimentaire consécutive principalement d'une consommation alimentaire inadéquate qui touche 16.9% de ménages, et d'une alimentation peu diversifiée touchant 7.9% de ménages.



Dans les centres urbains, à l'instar de Douala, les activités économiques continuent de subir les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 et les mesures barrières qui l'accompagnent, malgré leur assouplissement récent par le Gouvernement. En effet, la baisse des activités économiques a négativement impacté les moyens de subsistance des ménages urbains, surtout ceux œuvrant dans le secteur informel.

En milieu urbain, les prix des denrées alimentaires de base (plantain, macabo, poisson...) ont augmenté d'environ 10% par rapport à l'année dernière voire à la moyenne quinquennale à la même période. De même, le prix du riz importé a augmenté d'environ 40% comparé à la même période l'année dernière et à la moyenne sur cinq ans du fait des restrictions et de la fermeture des frontières liées au COVID-19, perturbant ainsi les importations et les exportations.

Dans la région de l'Extrême-Nord qui continue de subir les exactions de Boko Haram et les aléas climatiques, l'insécurité alimentaire touche 24.8% de ménages. La vulnérabilité économique y demeure prépondérante pour 44.4% des ménages, qui se livrent alors à des stratégies d'adaptation négatives basées sur la consommation alimentaire ou sur les moyens d'existence – respectivement 26.0% et 38.2% des ménages y ont recours à de telles stratégies lorsqu'ils n'ont pas d'alternative pour se nourrir. Par ailleurs, 1.6% des ménages y souffrent de faim grave à très grave.

Au moment de l'enquête qui correspond à la fin de la période soudure, les premières récoltes de maïs, sorgho, millet et légumineuses étaient en cours dans les régions septentrionales du Cameroun. Il est attendu que les récoltes de la saison principale soient globalement d'un niveau moyen au vu des précipitations qui ont été supérieures à la moyenne cette année, mais ont entraîné des inondations avec des dégâts sur cultures céréalières (environ 10% de perte) et le bétail.

Les activités agricoles ont aussi été négativement affectées par les attaques récentes de Boko Haram dans les départements du Mayo Sava, du Logone et Chari et du Mayo Tsanaga, qui ont conduit à réduire les surfaces cultivées en dessous de la moyenne. De plus, l'insécurité, la fermeture des frontières et les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement dues au COVID-19 ont limité l'importation et la distribution des intrants agricoles.

En ce qui concerne l'élevage, les pâturages et les ressources en eau sont suffisants pour satisfaire les besoins nutritionnels du bétail. Toutefois, la fermeture des frontières du fait de l'insécurité et du COVID-19 entrave la transhumance transfrontalière entre le Tchad et le Nigeria.

Globalement, les prix des denrées alimentaires ont été élevés pendant l'année et devraient se stabiliser pendant la période des récoltes. Toutefois, les prix du maïs sont supérieurs de 30% à ceux de l'année dernière à la même période. Il en est de même pour le sorgho, le maïs et les oignons dont les prix ont augmenté sur certains marchés. Les flux commerciaux continuent à être perturbés entre l'Extrême-Nord et les pays voisins en raison de l'insécurité et de la fermeture des frontières suite au COVID-19, qui fragilisent les activités de subsistance des ménages de la région.

Dans la région du Nord, l'insécurité alimentaire touche 16.8% des ménages. 39.9% des ménages sont exposés à la vulnérabilité économique, ouvrant ainsi la brèche à des stratégies d'adaptation négatives basées sur la consommation alimentaire ou sur les moyens d'existence, auxquelles ont eu recours respectivement 18.9% et 17.7% des ménages. Au Nord, il est escompté une récolte moyenne de céréales cette année résultant de multiples périodes de sécheresse qui ont ensuite laissé place à de pluies favorables permettant une reprise normale des semis de céréales. Cependant, les inondations de septembre

et octobre qui ont détruit plusieurs milliers d'hectares de cultures vont faire chuter les productions dans plusieurs départements (FEWS NET, octobre 2020). Dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est, l'insécurité alimentaire touche respectivement 22.1% et 14.5% des ménages. La vulnérabilité économique concerne respectivement 44.0% et 48.5% de ménages dans ces régions et est l'un des facteurs qui contribuent à cette situation. Par ailleurs, 3.5% de ménages souffrent de faim grave à très grave dans la région de l'Adamaoua.

Globalement, les prix des aliments de base sont élevés sur les principaux marchés de l'Est et de l'Adamaoua, notamment à Meiganga et Batouri, du fait d'une demande élevée. En particulier, le prix du maïs est supérieur à la normale à l'Est malgré une augmentation de la production de maïs d'environ 20% en 2020 (MINADER, juillet 2020). A ces conditions limites s'ajoutent les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les moyens d'existences et le niveau faible de l'aide humanitaire, qui compliquent particulièrement la situation des réfugiés centrafricains vivant dans ces régions.

En effet, la plupart gagnent moins du salaire minimum mensuel et ont un difficile accès à la terre. Dans la région du Sud, l'insécurité alimentaire touche 9.0% des ménages et est portée essentiellement par une faible diversification alimentaire pour 7.9% de ces ménages, et une vulnérabilité économique accrue qui touche 42.4% des ménages de la région. Le niveau de production est globalement bon au Sud cette saison et la plupart des ménages consomment les produits issus de leurs récoltes. Par ailleurs, la ventes des cultures vivrières et de rente procure un revenu à certains ménages.

ECHELLE DE LA FAIM

Suivant l'indicateur de l'échelle de la faim, 1.1% des ménages sont dans une situation grave à très grave au Cameroun, surtout dans les régions de l'Adamaoua (3.5%), du Sud-Ouest (1.7%), de l'Extrême-Nord (1.6%), et du Nord-Ouest (1.4%) où sévissent des crises humanitaires.



PROFIL DES MENAGES EN INSECURITE ALIMENTAIRE

Au Cameroun, l'insécurité alimentaire touche davantage les populations non-résidentes (réfugiés et personnes déplacées) que celles qui sont permanentes dans les régions de l'Extrême-Nord (47.2% contre 21.5%), du Nord-Ouest (55.3% contre 37.5%) et du Sud-Ouest (42.5% contre 28.7%). Par contre, dans la région du Centre, le phénomène inverse s'observe (5% contre 19.9%). De plus, l'insécurité alimentaire est essentiellement rurale, notamment dans les régions de l'Adamaoua, Centre, Est, Littoral, Nord, Ouest et Sud-Ouest.

Dans les régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord-Ouest et de l'Ouest, moins le niveau d'éducation du chef de ménage est élevé, plus un ménage a tendance à être en insécurité alimentaire. De même, les ménages dirigés par une personne veuve, divorcée ou séparée ont plus tendance à subir l'insécurité alimentaire que les autres ménages, surtout dans les régions du Nord-Ouest, Ouest et Centre. Dans les régions de l'Adamaoua et de l'Ouest, les ménages de petites taille (moins de cinq personnes) sont davantage en insécurité alimentaire que ceux de taille moyenne ou grande. Par contre dans la région du Littoral, plus la taille du ménage augmente, plus le ménage a des chances d'être en insécurité alimentaire.

Dans les régions de l'Adamaoua, Sud-Ouest et Littoral, les ménages dont le chef souffre d'une maladie chronique ou d'un handicap ont tendance à être en insécurité alimentaire que ceux où le chef n'a pas un tel profil. Lorsqu'un autre membre du ménage souffre d'handicap ou de maladie chronique, il est fort probable que le ménage soit aussi en insécurité alimentaire dans les régions de l'Adamaoua, Sud-Ouest et Centre.

La radio et le téléphone portable sont les biens domestiques généralement non-possédés par les ménages en insécurité alimentaire dans la plupart des régions. Dans huit régions sur dix, la possession de téléviseur ou d'antenne parabolique est également caractéristique des ménages en sécurité alimentaire.

Les ménages dont les sources d'eau ne sont pas améliorées sont plus souvent en insécurité alimentaire que les autres ménages, surtout dans l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest, l'Ouest, le Centre et le Littoral. Il en est de même pour ceux dont les sources d'eau sont relativement éloignées de leurs domiciles (plus de 30 minutes), notamment dans l'Extrême-Nord, le Nord, l'Ouest, le Centre et le Littoral. L'utilisation de toilettes pas hygiéniques a également tendance à être caractéristique des ménages en insécurité alimentaire dans toutes les régions, excepté l'Extrême-Nord, l'Ouest, le Sud et le Sud-Ouest.

Plus les ménages ont des sources de revenus variés, moins ils sont en insécurité alimentaire, surtout dans l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest. A l'Extrême-Nord, les ménages ayant contracté une dette au cours des 3 derniers mois pour satisfaire leurs besoins alimentaires sont davantage en insécurité alimentaires que ceux n'ayant pas eu recours à cette stratégie.

Dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest, le mauvais déroulement de la campagne agricole est fortement corrélé au risque d'insécurité alimentaire des ménages. Les ménages qui ne possèdent d'animaux d'élevage sont davantage en insécurité alimentaire, surtout à l'Extrême-Nord, au Nord-Ouest, à l'Ouest et au Centre. La baisse de la production agricole et du cheptel est donc liée à l'insécurité alimentaire dans ces régions.

ASPECTS LIES AU GENRE

Selon les résultats de la ENSAN 2020, 23% des ménages enquêtés sont dirigés par une femme. Les femmes à la tête de leur ménage sont âgées en moyenne de 48 ans et dirigent des ménages composés en moyenne de six personnes. Quatre femmes cheffes de ménages sur dix sont veuves, 21% sont célibataires, 29% sont mariées (dont 4% polygames) et 8% divorcées.

Avec un niveau d'éducation inférieur à celui des hommes, un peu plus de deux femmes cheffes de ménage sur dix ne sont jamais allées à l'école, tandis que 15% savent lire et écrire. De plus, 33% des femmes chefs de ménages ont un niveau d'éducation primaire, 23% ont un niveau secondaire et seulement 4% ont un niveau supérieur. En matière de possession des terres agricoles, 36,3% des femmes dirigeant leur ménage sont propriétaires d'une parcelle de terrain, surtout dans la région du Sud où un peu plus de deux tiers des femmes sont propriétaires. Dans les régions de l'Est et l'Adamaoua, la moitié des femmes sont propriétaires de leur parcelle.

Il ressort de l'analyse des indicateurs clés de la sécurité alimentaire que les ménages dirigés par une femme ont également tendance à être plus en insécurité alimentaire que ceux ayant un

homme à leur tête dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud. Le fait pour un ménage d'être dirigé par une femme le prédispose en effet à avoir une consommation alimentaire pauvre ou limite. 38% des ménages ayant pour chef une femme ont une consommation alimentaire pauvre ou limite, contre seulement 32% dans les ménages dirigés par un homme. Par ailleurs, l'indice domestique de la faim est plus sévère chez ménages dirigés par une femme – 2% présentent une faim sévère contrairement à 1% chez ceux dirigés par un homme. Enfin, 19% des ménages ayant un chef de sexe féminin présentent un indice de faim modéré, contre 15% chez ceux dirigés par un homme.

40% des chefs de ménage de sexe féminin ont utilisé une stratégie basée sur les moyens d'existence durant le mois d'octobre 2020 contre 37% des hommes. Les stratégies liées aux moyens d'existence d'urgence ont été utilisées par 8% des ménages ayant une femme à leur tête, contre 7% chez les ménages à chef de sexe masculin. 8% de ménage dirigés par une femme en ont fait usage de stratégies de crise, contre 9% chez les hommes. Les stratégies de stress sont aussi prépondérantes chez les ménages dirigés par une femme (22%) que ceux dirigés par un homme (20%).

VOLET MARCHÉ

L'enquête montre que les marchés ont été globalement fonctionnels sur les dix régions couvertes au cours des trois mois précédents l'enquête. Toutefois, le volume des transactions a été instable sur certains marchés dans les régions du Centre, Extrême-Nord, Nord, Nord-ouest et Sud-ouest. Aussi, les interventions de l'Etat et de ses partenaires influencent le comportement des commerçants, principaux acteurs des échanges. Il s'agit particulièrement des marchés ciblés dans les régions du Sud, du Littoral, de l'Est, et dans une certaine mesure la région du Sud-ouest. L'on note aucun changement majeur sur le montant des taxes, impôts ou prélèvements. Toutefois, au moins il faut payer plus de taxes sur les marchés des régions de l'Ouest (40%), du Sud (25%), de l'Est (25%), du Centre (25%) et du Nord (20%).

Plus de la moitié des commerçants interrogés estiment qu'il n'est pas facile d'ouvrir une nouvelle enseigne dans les marchés, particulièrement pour les régions du Sud, de l'Ouest, de l'Est et de l'Adamaoua. En moyenne, les femmes sont plus présentes dans les marchés et sont majoritairement des détaillantes au contraire des hommes qui sont moins nombreux et sont davantage grossistes.

Au moment de l'enquête, les denrées alimentaires sont globalement disponibles sur les marchés avec toutefois des disparités variables d'une région à une autre, et d'autre part d'une denrée à une autre. Pour le cas du maïs, une diminution est observée dans les régions du Sud-ouest, Nord-ouest ; Nord,

Littoral, Extrême-nord, et Centre. Concernant le riz importé, l'étude indique des augmentations d'au moins 50% dans les régions du Sud, Nord, Littoral et Centre.

De manière générale, les marchés couverts par l'étude ont été accessibles au cours des trois derniers mois précédents l'enquête à l'exception de certains marchés, notamment dans les régions en conflits (Extrême-nord, Nord-ouest et Sud-ouest) où le mauvais état de la route et les incidents de sécurité et l'insuffisance des moyens de transports ont fortement entravés l'accès aux marchés. Les pluies ont également limité l'accès aux marchés dans les régions du Centre et du Sud au cours des 3 derniers mois. L'étude montre également une incertitude importante sur la modalité de fixation des prix en comparaison avec la même période l'année dernière. En effet, les commerçants se concertent moins et ont tendance à déterminer eux-mêmes leurs prix.

En perspective, les commerçants visités n'envisagent pas de fermer leurs activités au cours des trois prochains mois en dépit des difficultés liées au contexte de la crise sanitaire liée au COVID-19, notamment des difficultés à gérer les commerces (Nord-ouest et de l'Extrême-nord), l'incapacité de disposer suffisamment des fournitures (l'Est, Sud Extrême-nord et du Nord-ouest), une augmentation quasi totale des prix dans les marchés visités (Littoral et de l'Extrême-Nord) ou une diminution des prix pratiqués dans les marchés visités (Adamaoua).



CONCLUSIONS

CONCLUSION

Le Cameroun continue de faire face à diverses crises auxquelles s'est ajouté en 2020 les effets négatifs liés à la pandémie de COVID-19. Les impacts cumulés de ces crises constituent un risque pour la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables.

Près d'un ménage sur quatre est en insécurité alimentaire au Cameroun (22.9%) sur base des données de septembre 2020, dont 2.4% sont en insécurité alimentaire sévère. Selon les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé d'Octobre 2020, environ 2.7 millions de personnes (10% de la population du Cameroun) sont en insécurité alimentaire aiguë (CH Phases 3 à 5) en octobre-décembre 2020) et 2.3 millions de personnes soit 9% pour la phase projetée (juin-août 2021).

L'insécurité alimentaire touche davantage les populations non-résidentes et est essentiellement rurale. Les ménages dirigés par les femmes ont également tendance à être plus en insécurité alimentaire que ceux ayant un homme à leur tête dans de nombreuses régions.

Avec des prévalences supérieures à 20%, les régions du Nord-Ouest (40.0%), du Sud-Ouest (30.7%), du Littoral (25.1%), de l'Extrême-Nord (24.8%), de l'Adamaoua (22.1%) et de l'Ouest (20.5%) sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire, notamment des suites des crises actuelles ou passées auxquelles ont été confrontées leurs populations. Pour chacune des régions du Sud-Ouest (6.9%), de l'Extrême-Nord (5.4%) et du Nord-Ouest (4.4%) directement frappées par une crise, la prévalence d'insécurité alimentaire sévère est élevée et avoisine 5%.

Alors que la prévalence d'insécurité alimentaire est élevée et constante autour de 25%, la situation a connu une détérioration dans les régions de l'Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et l'Ouest prises ensemble, passant de 12.8% en 2019 à 20.4% en 2020. La prévalence de l'insécurité alimentaire a ainsi particulièrement grimpée dans la région de l'Adamaoua (+14.0%), du Nord (+11.0%) et de l'Est (+9.6%).

Au Cameroun, l'insécurité alimentaire résulte essentiellement d'une consommation alimentaire inadéquate qui touche 10.7% de sa population, de stratégies d'adaptions négatives basées sur la consommation alimentaire ou sur les moyens d'existence, dont usent respectivement 10.2% et 17.2% de ménages lorsqu'ils n'ont pas de quoi manger, ou enfin d'une vulnérabilité économique illustrée par l'importante part des dépenses alimentaires ($\geq 65\%$) pour 33.2% des ménages. Par ailleurs, 1.1% des ménages souffrent de faim grave à très grave.

Sur le plan nutritionnel, 35,1% des enfants ont reçu autre chose que l'allaitement maternel avant l'âge de 6 mois, traduisant des pratiques sous-optimales d'allaitement maternel exclusif.

Enfin, la campagne agricole s'annonce globalement bonne pour les produits vivriers et les prix des denrées alimentaires semblent se stabiliser, à condition que la pandémie de COVID-19 ne perdure pas en 2021.

RECOMMANDATIONS

- L'analyse et l'exploitation des données de terrain indique que les régions qui subissent les effets de diverses crises socio-politiques sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire, en particulier le Sud-Ouest, le Nord-Ouest l'Extrême-Nord mais aussi l'Est. Pour faire face à cette situation, des dispositions pratiques sont nécessaires afin d'apporter une assistance humanitaire d'urgence aux populations en insécurité alimentaire sévère, en particulier dans ces régions.
- En particulier, cette assistance est nécessaire auprès des populations déplacées internes et des réfugiés, et devrait privilégier la modalité d'assistance CBT et les achats locaux dans les zones où les conditions de faisabilité sont favorables.
- Il ressort de l'enquête que près du tiers des ménages ont une alimentation peu diversifiée au Cameroun, davantage dans les régions du Littoral, de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest. Il serait donc approprié d'assurer une éducation nutritionnelle aux populations vivant dans ces régions où l'alimentation présente parfois aussi des carences en micronutriments, vitamine A, etc.
- Avec une proportion importante de Personnes Déplacées Internes, la perturbation des échanges transfrontaliers, la pression sur les ressources alimentaires, et la perte ou l'abandon de leurs avoirs, les moyens d'existence des populations sont dégradés dans plusieurs régions, notamment au Sud-Ouest et au Nord-Ouest. Cette situation suggère de mettre en place des programmes de résilience pour renforcer les moyens d'existence des ménages vulnérables sur le long terme.
- Il semble également opportun de renforcer la résilience des ménages en insécurité alimentaire modérée en particulier les zones de prévalence d'insécurité alimentaire et les épicentres de COVID-19.
- Il est aussi recommandé de mettre en place des stocks de produits alimentaires et de semences agricoles à travers le territoire national, en ciblant particulièrement les zones de vulnérabilité importante.
- Enfin, les résultats de l'enquête montrent que les ménages dirigés par une femme ont tendance à être plus en insécurité alimentaire que ceux ayant un homme à leur tête. Il est donc nécessaire d'accorder une attention particulière en matière d'assistance à ces ménages.

BIBLIOGRAPHIE

FEWS NET Cameroon (2021) Perspective sur la sécurité alimentaire, Octobre 2020 à Mai 2021 :

https://fews.net/sites/default/files/documents/reports/CAMEROON_Food_Security_Outlook_10_2020_Final_3.pdf

MINADER/DESA (Septembre 2020) Evaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest.

MINADER/PNVRSA (Octobre 2020) Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle (CH) au Cameroun.

MINADER/PAM/FAO (Mars 2020) SUIVI DE LA SECURITE ALIMENTAIRE, Bulletin Nr. 4, République du Cameroun (Octobre 2020, Données de Février 2020) : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000120753/download/>

MINSANTE (Septembre 2020) Situation du COVID-19 au Cameroun par région au 29 Septembre 2020 : <https://www.minsante.cm/site/?q=fr/epid-mie-de-coronavirus-covid--19->

INS/SNU (Mai 2020) Evaluation des effets socioéconomiques du COVID-19 au Cameroun, Phase 1.

INS (Décembre 2020) Note de synthèse sur l'inflation en 2020.

ANNEXES

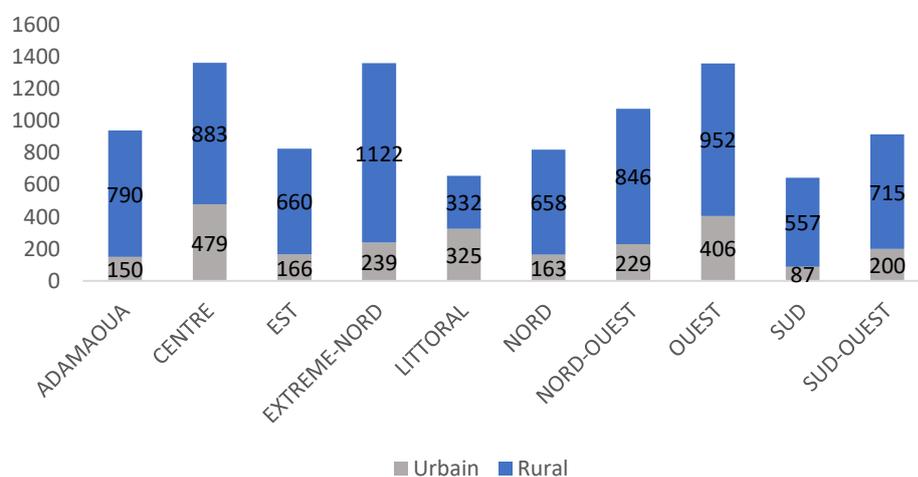
ANNEXE 1 : ECHANTILLON

Régions	Département	Pop proj 2020	Nombre de villages	Echantillon	Nombre de ménages effectif
Adamaoua	Djérem	191 264	14	168	168
	Faro-et-Déou	127 312	12	144	144
	Mayo-Banyo	289 504	16	192	194
	Mbéré	265 008	15	180	179
	Vina	472 829	21	252	255
Centre	Haute-Sanaga	131 332	10	120	120
	Lékié	384 749	11	132	133
	Mbam-et-Inoubou	249 095	10	120	126
	Mbam-et-Kim	135 674	10	120	122
	Mefou-et-Afamba	166 213	10	120	120
	Mefou-et-Akono	77 524	9	108	93
	Mfoundi	3 241 493	26	312	314
	Nyong-et-Kellé	166 214	10	120	103
	Nyong-et-Mfoumou	139 062	10	120	111
	Nyong-et-So'o	154 593	10	120	120
Est	Boumba-et-Ngoko	170 901	14	168	168
	Haut-Nyong	291 810	17	204	205
	Kadey	277 107	17	204	205
	Lom-et-Djérem	406 953	20	240	248
Extrême-Nord	Diamaré	966 396	21	252	263
	Logone-et-Chari	707 387	18	216	212
	Mayo-Danay	827 200	19	228	226
	Mayo-Kani	624 551	17	204	205
	Mayo-Sava	534 561	15	180	184
	Mayo-Tsanaga	1 075 765	22	264	271
Littoral	Moungo	452 137	11	132	165
	Nkam	41 469	9	108	109
	Sanaga-Maritime	183 818	10	120	124
	Wouri	3 309 378	21	252	259
Nord	Bénoué	1 475 269	25	300	296
	Faro	122 450	10	120	130
	Mayo-Louti	712 151	17	204	204
	Mayo-Rey	655 812	16	192	191
Nord-Ouest	Boyo	173 168	12	144	145
	Bui	420 845	16	192	140
	Donga-Mantung	358 641	15	180	81

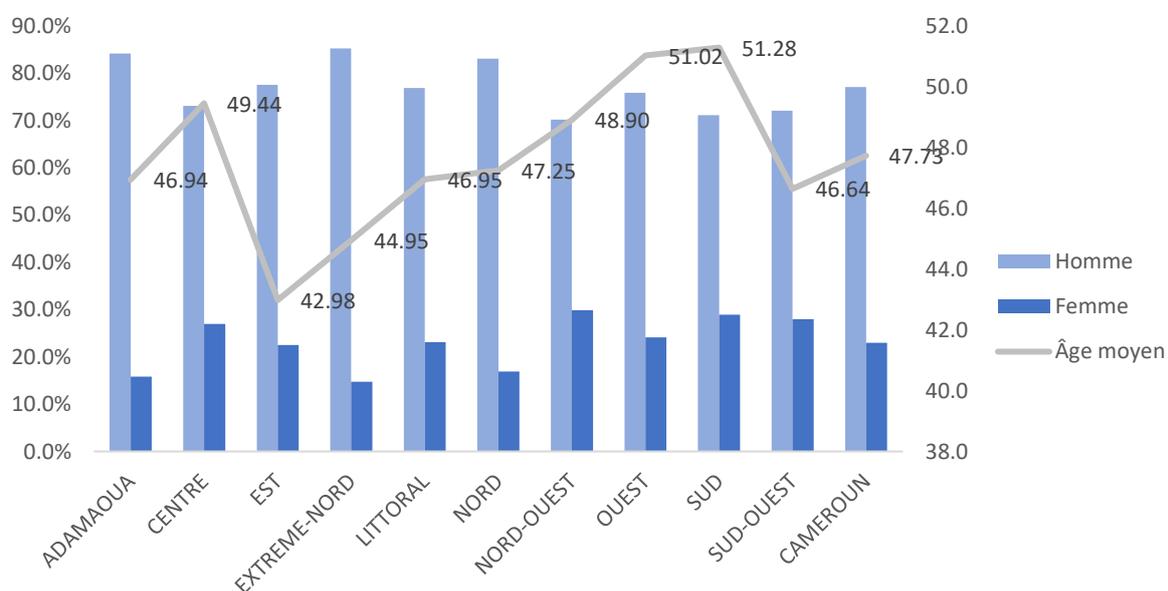
	Menchum	213 945	13	156	114
	Mezam	681 974	20	240	233
	Momo	182 288	12	144	149
	Ngo-Ketunjia	247 445	13	156	213
Ouest	Bamboutos	370 697	16	192	191
	Haut-Nkam	175 639	12	144	145
	Hauts-Plateaux	104 192	11	132	130
	Koung-Khi	80 508	10	120	115
	Menoua	362 448	16	192	192
	Mifi	362 639	16	192	190
	Ndé	112 641	11	132	131
	Noun	544 387	19	228	264
Sud	Dja-et-Lobo	254 628	14	168	174
	Mvila	231 291	14	168	170
	Océan	232 052	14	168	168
	Vallée-du-Ntem	100 305	11	132	132
Sud-Ouest	Fako	678 820	19	228	228
	Kupe-Manenguba	152 152	11	132	93
	Lebialem	168 672	12	144	142
	Manyu	262 762	13	156	156
	Meme	465 005	16	192	203
	Ndian	169 804	12	144	93
TOTAL		26 133 929	841	10 092	

ANNEXE 2 : GRAPHIQUES SUPPLEMENTAIRES

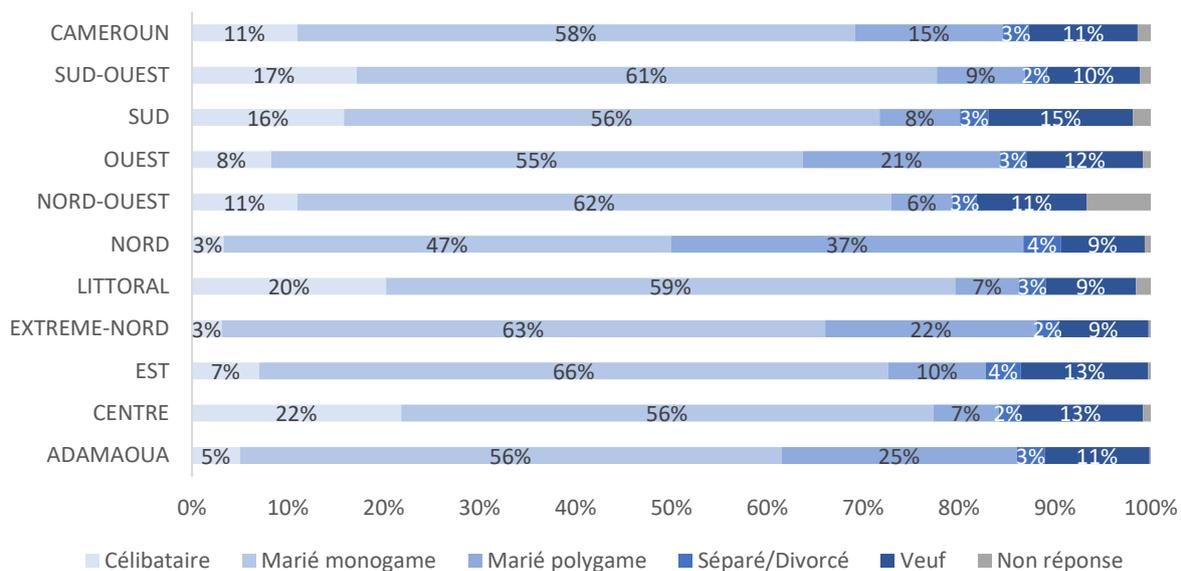
2.1. Répartition de l'échantillon par région



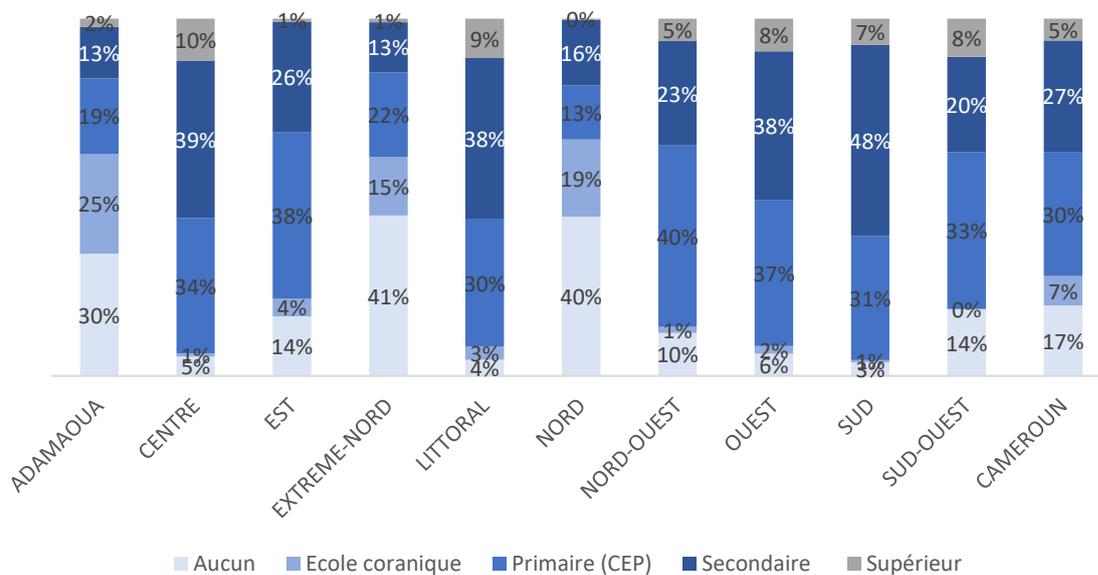
2.2. Sexe et âge du chef de ménage



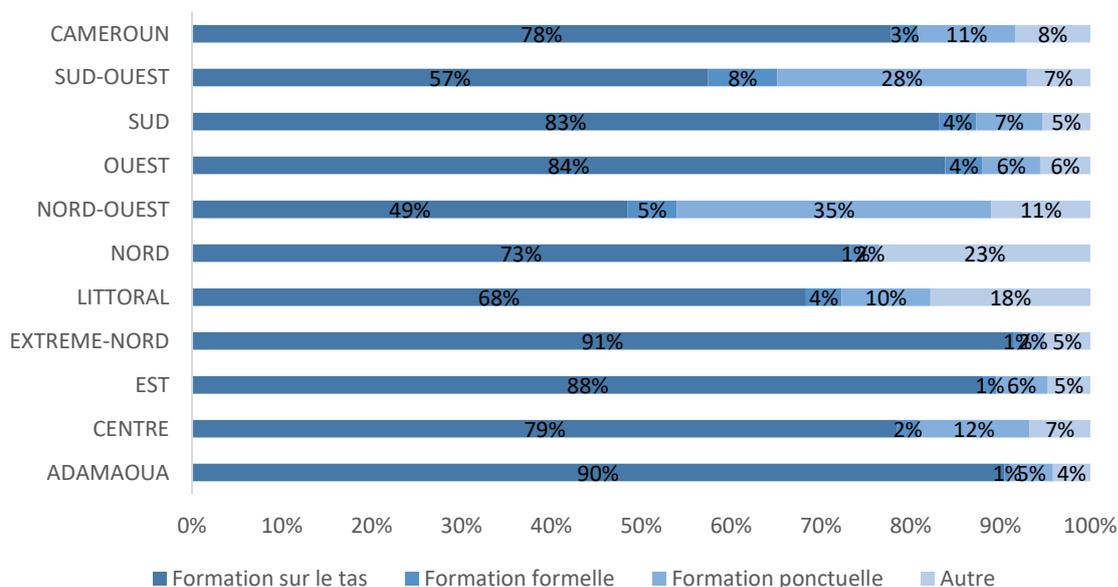
2.3. Statut matrimonial du chef de ménage



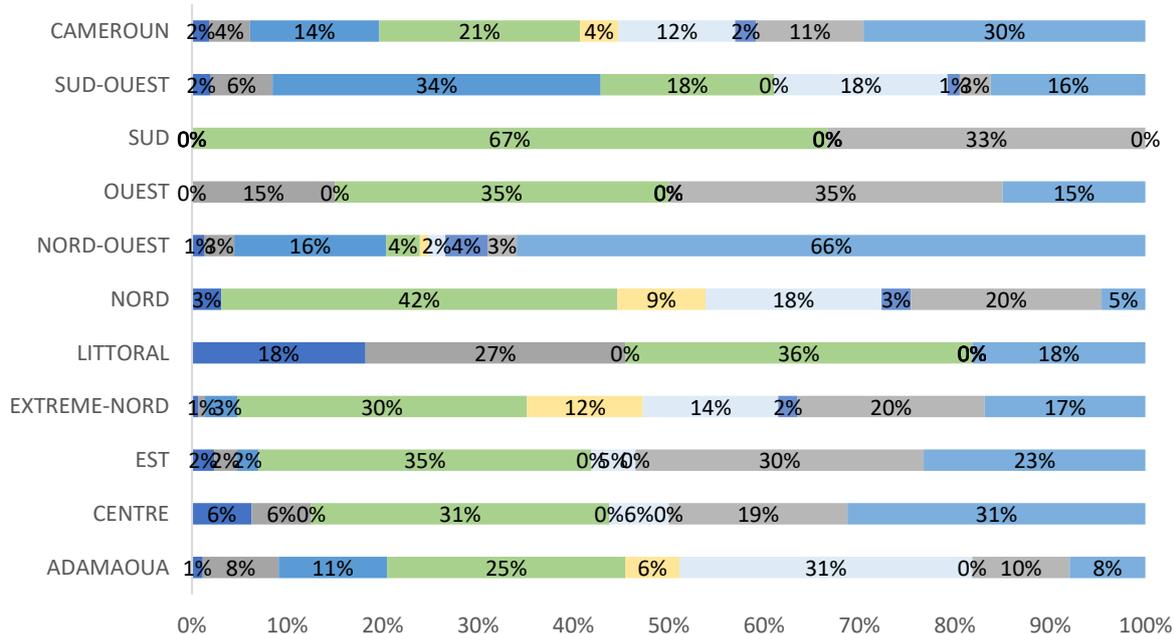
2.4. Niveau d'instruction du chef de ménage



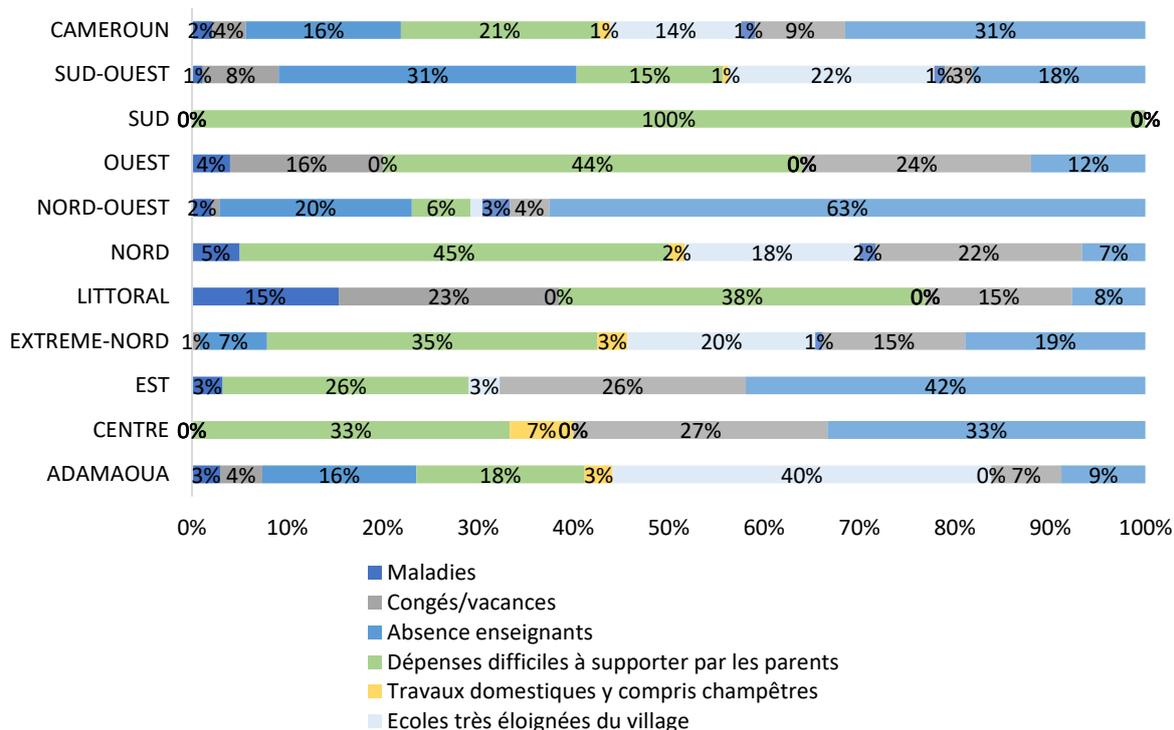
2.5. Niveau de formation agropastorale du chef de ménage



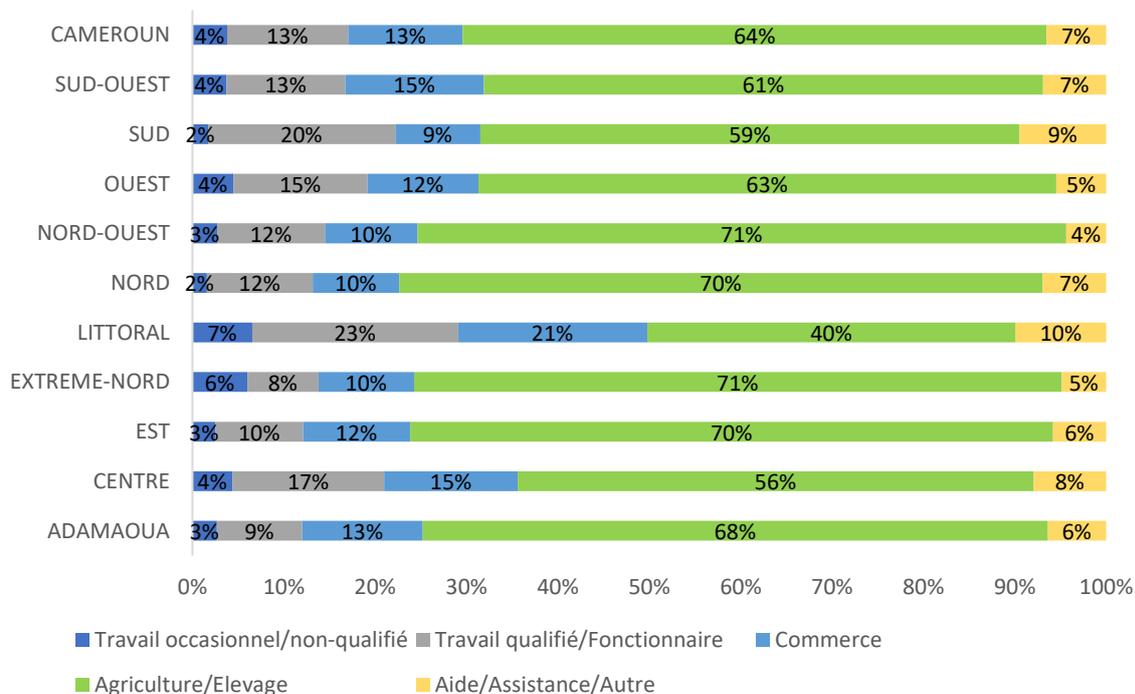
2.6. Raison de la non-scolarisation des filles de 6-14 ans



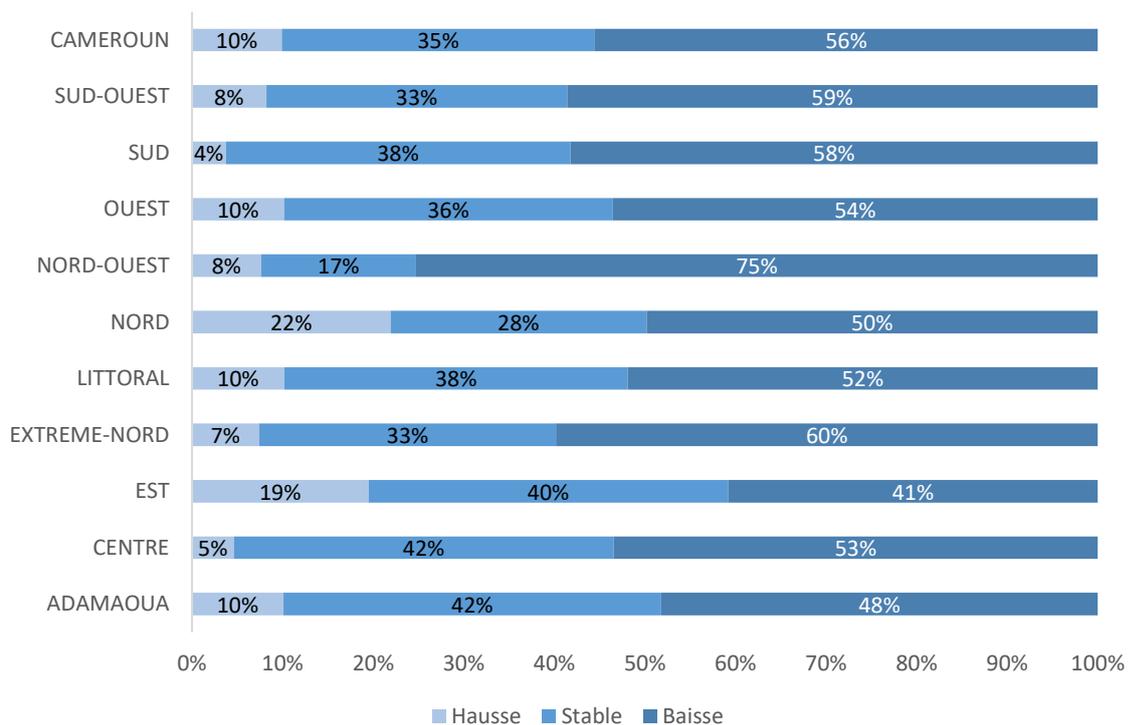
2.7. Raison de la non-scolarisation des garçons de 6-14 ans



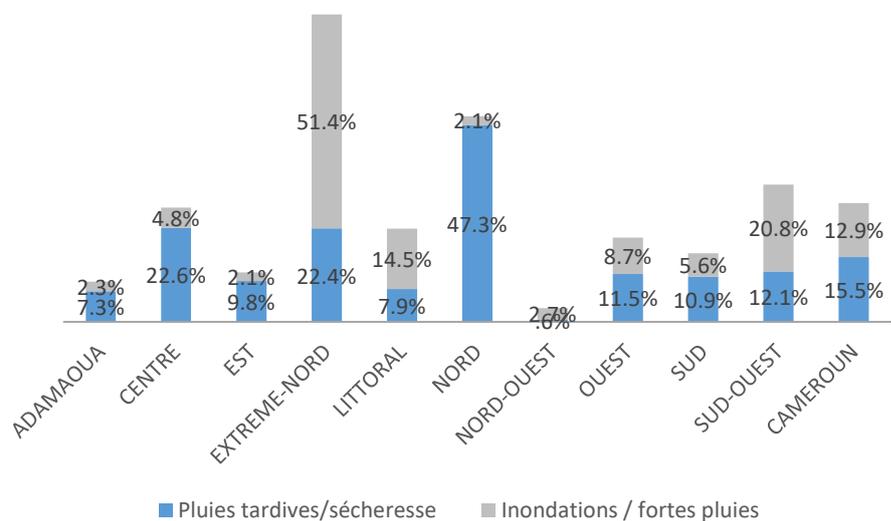
2.8. Source principale de revenu des ménages



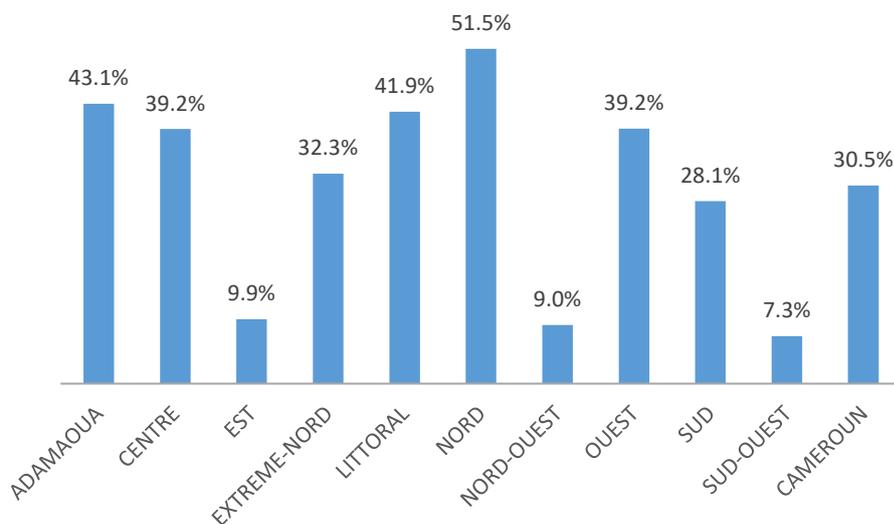
2.9. Evolution du revenu par rapport à l'année passée à la même période



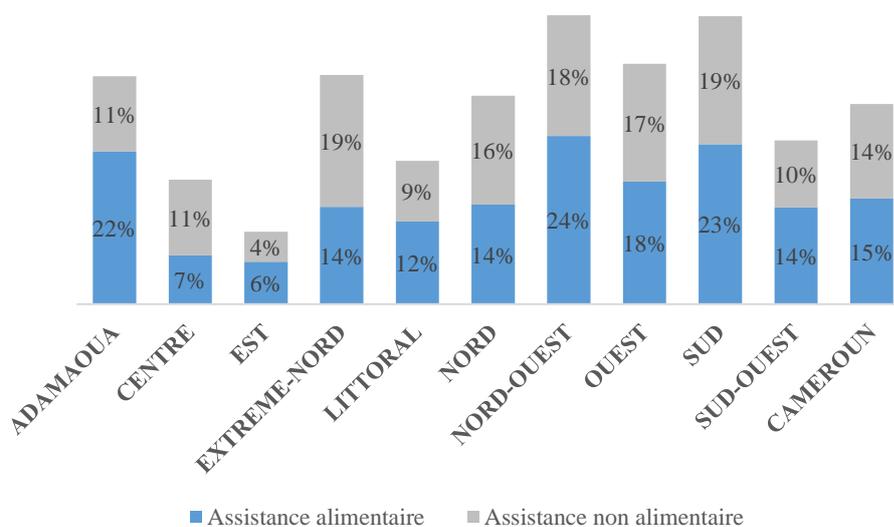
2.10. Ménages affectés par un phénomène climatique



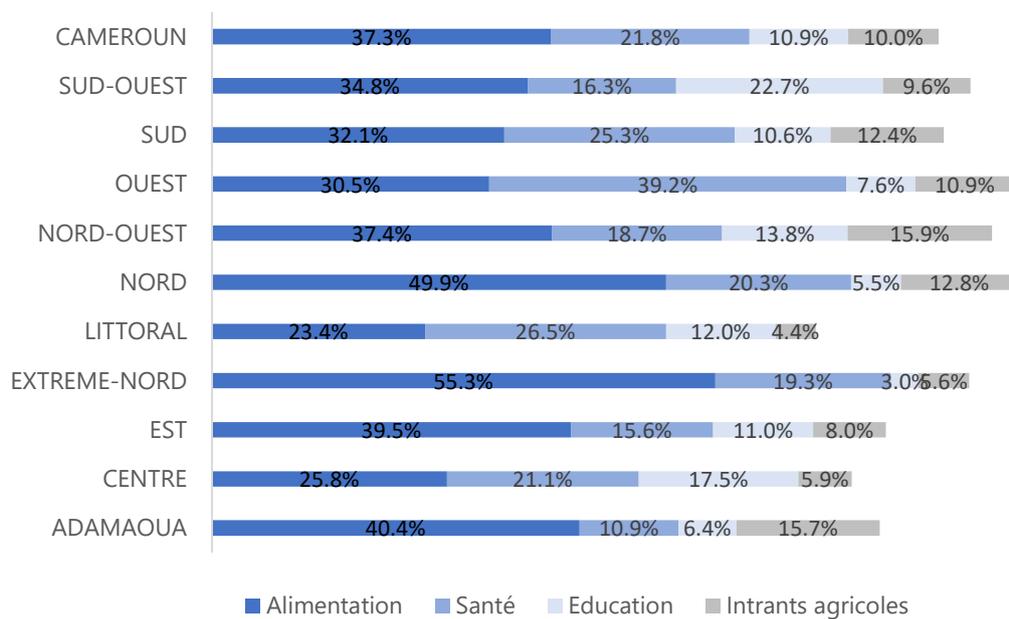
2.11. Ménages ayant comme choc la cherté



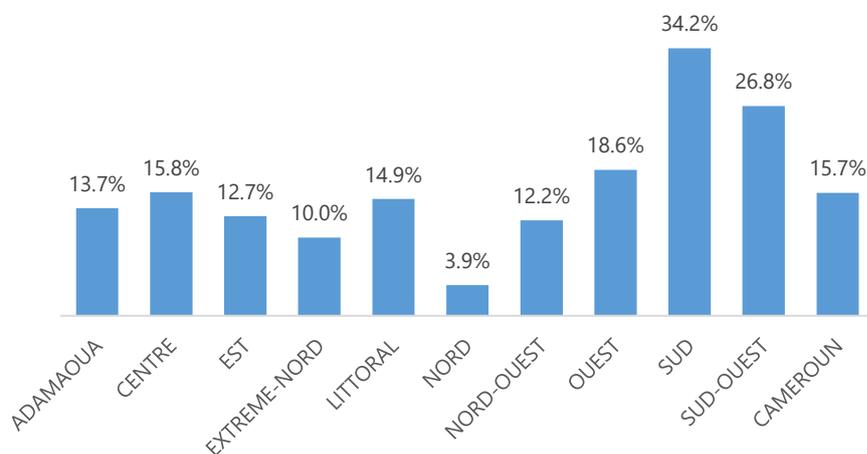
2.12. Assistance reçue par le ménage



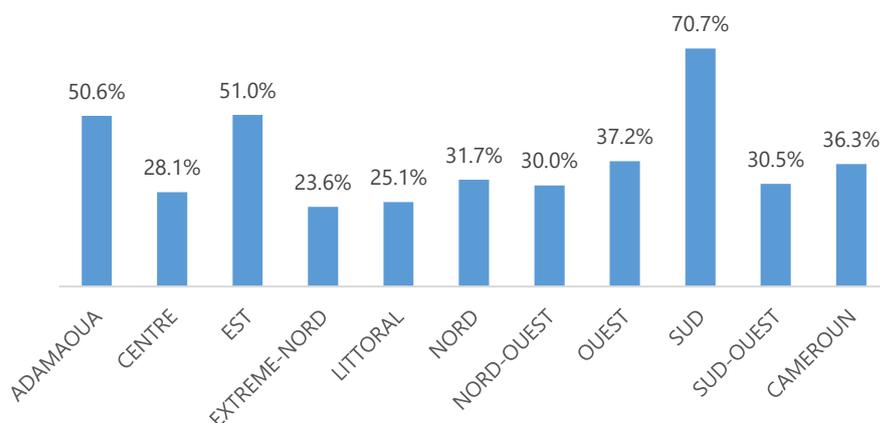
2.13. Priorités du ménage



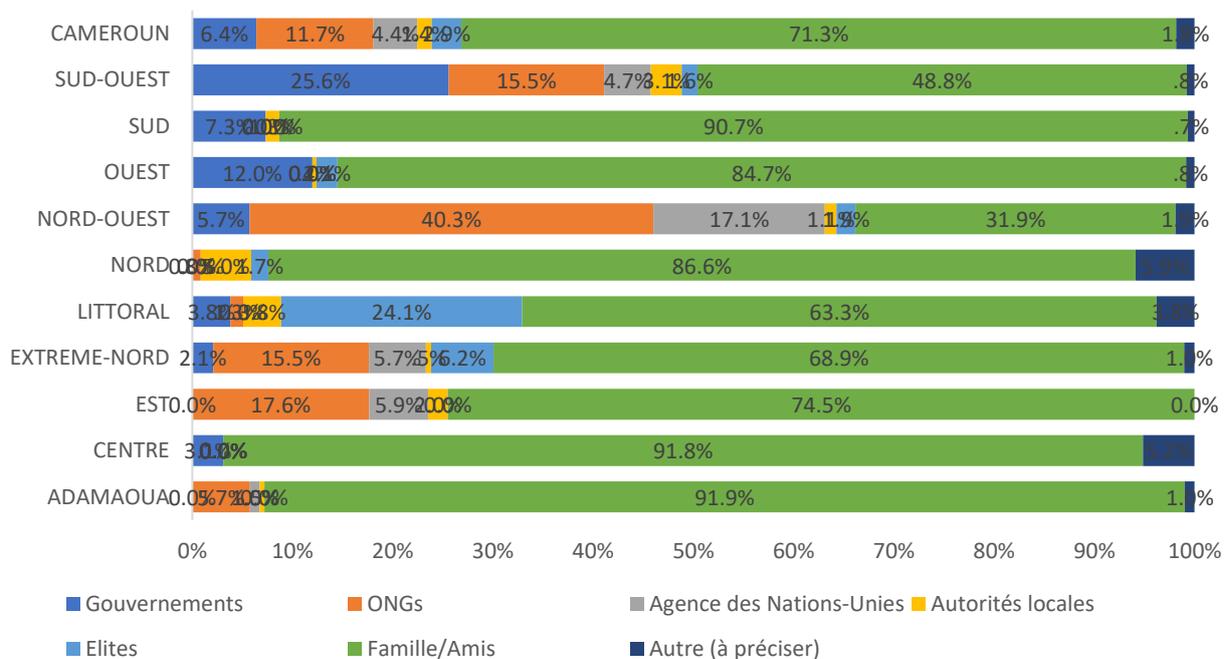
2.14. Ménages affectés par les maladies des cultures



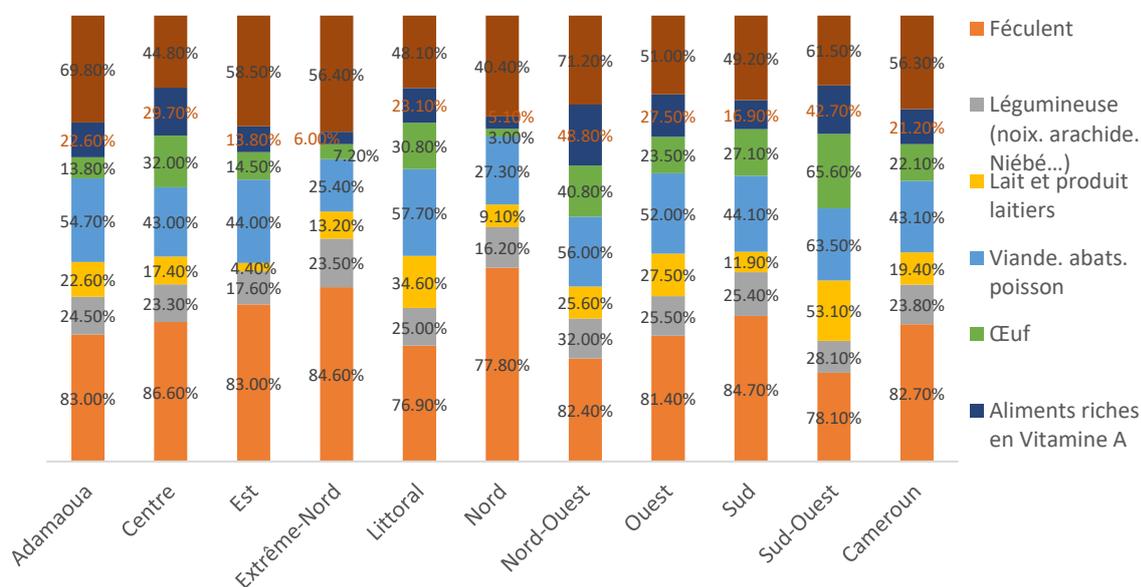
2.15. Proportion de femmes propriétaires de leur propre parcelle de terre



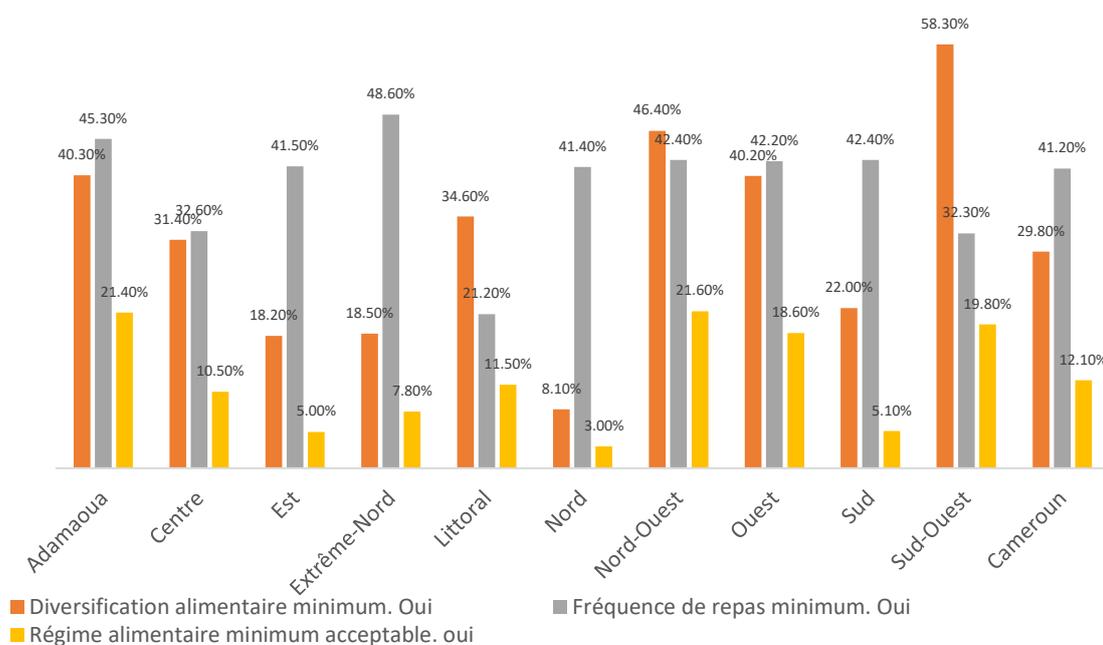
2.16. Qui a fourni cette assistance alimentaire ?



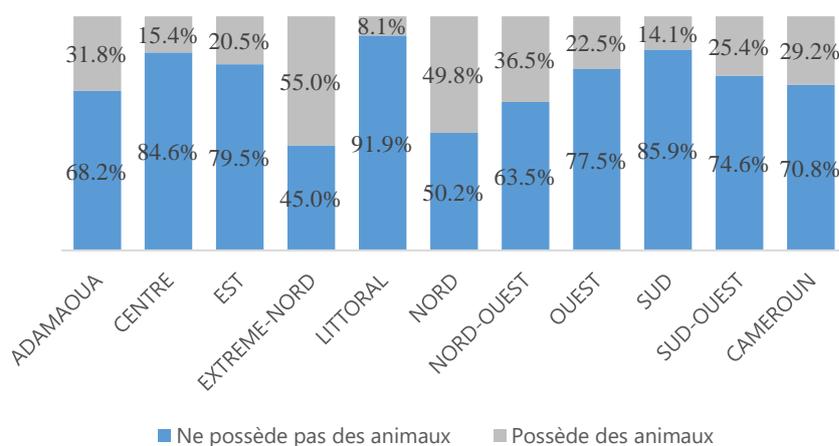
2.17. Fréquence de consommation de différents groupes d'aliment par les enfants de 6 à 23 mois



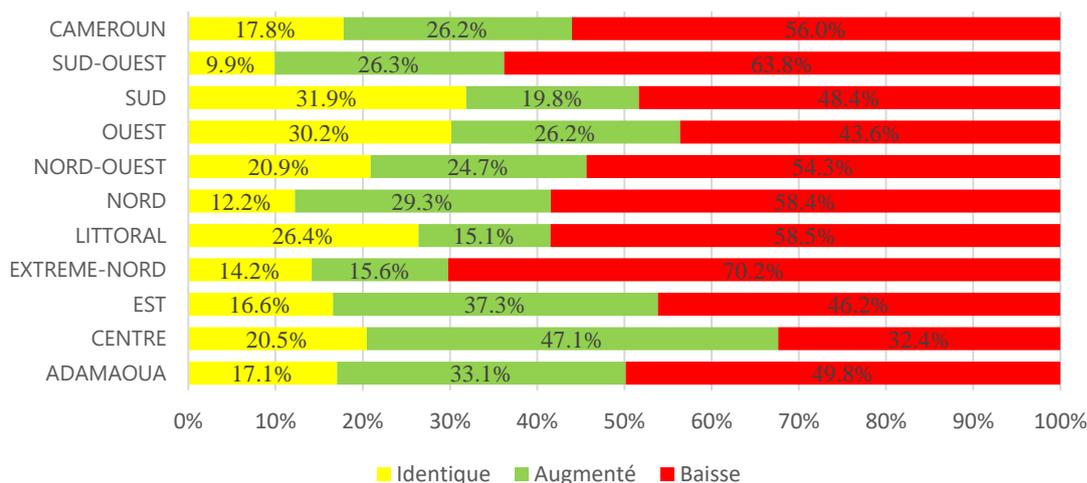
2.18. Diversification alimentaire minimum, fréquence de repas minimum, et régime alimentaire minimum acceptable



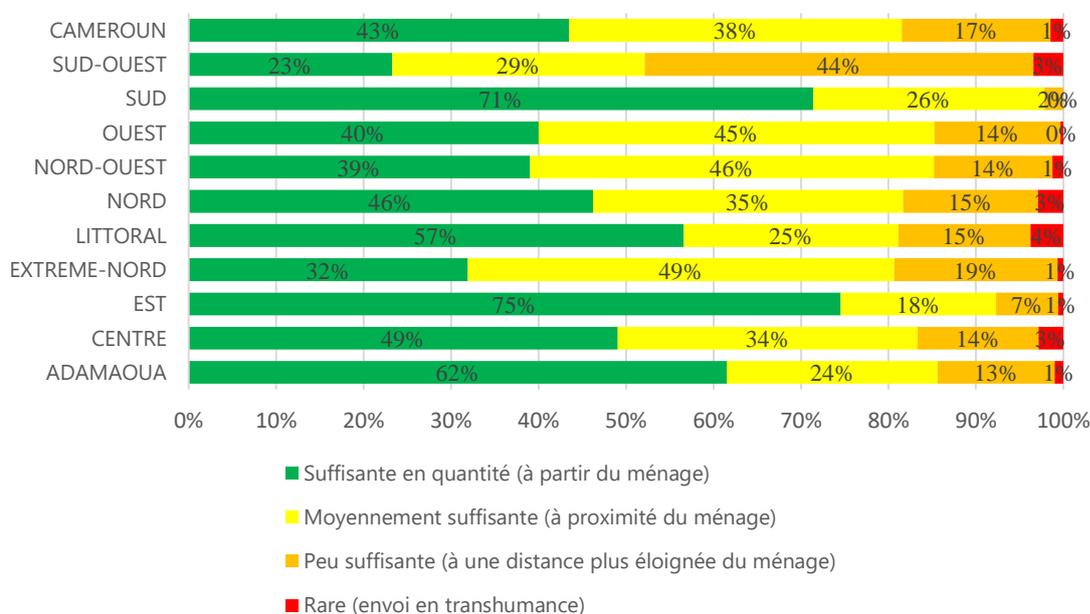
2.19. Possession d'animaux d'élevages



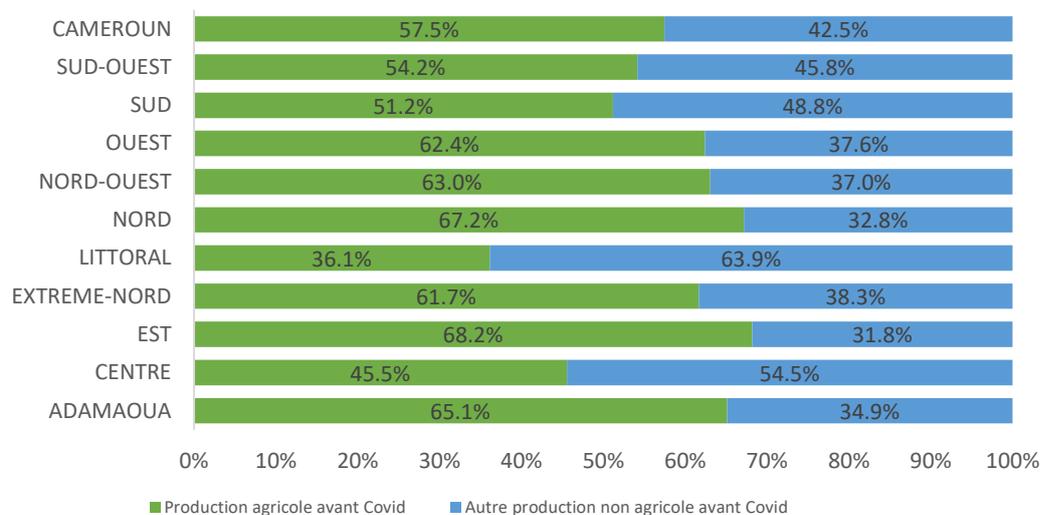
2.20. Comparé à l'année dernière à la même période, comment appréciez-vous l'évolution de votre cheptel ?



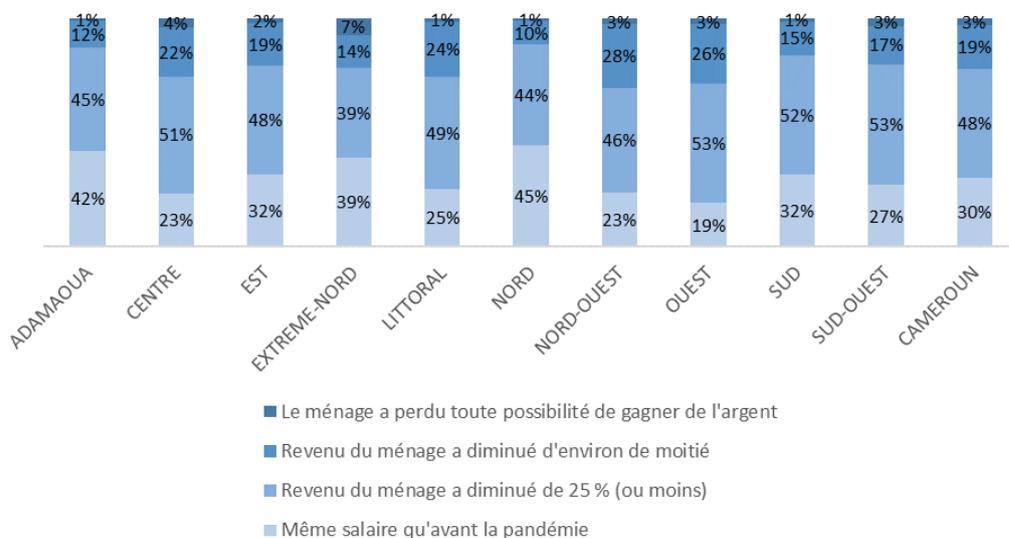
2.21. Niveau de disponibilité du pâturage et/ou des aliments pour animaux



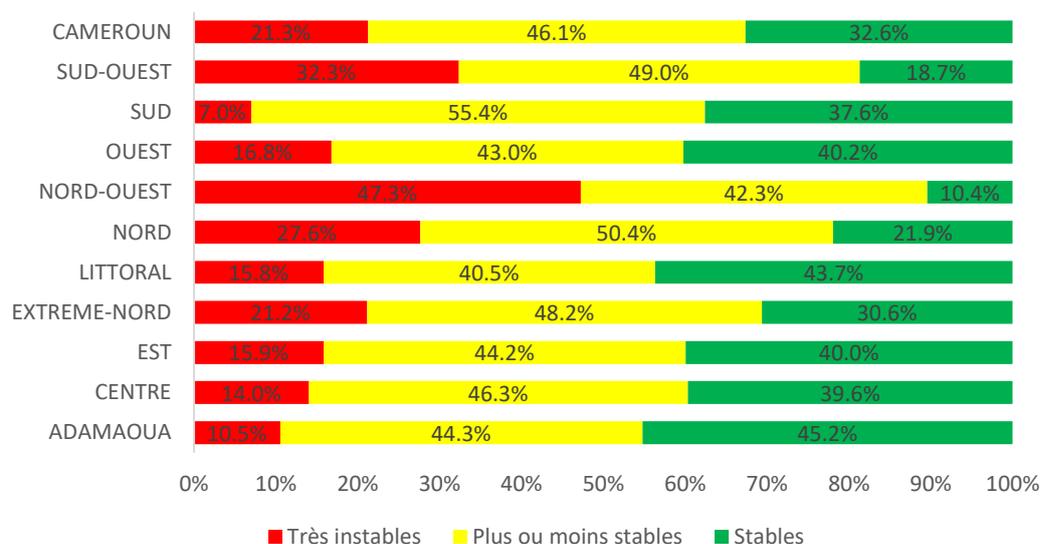
2.22. Source de revenu durant la période mi-mars



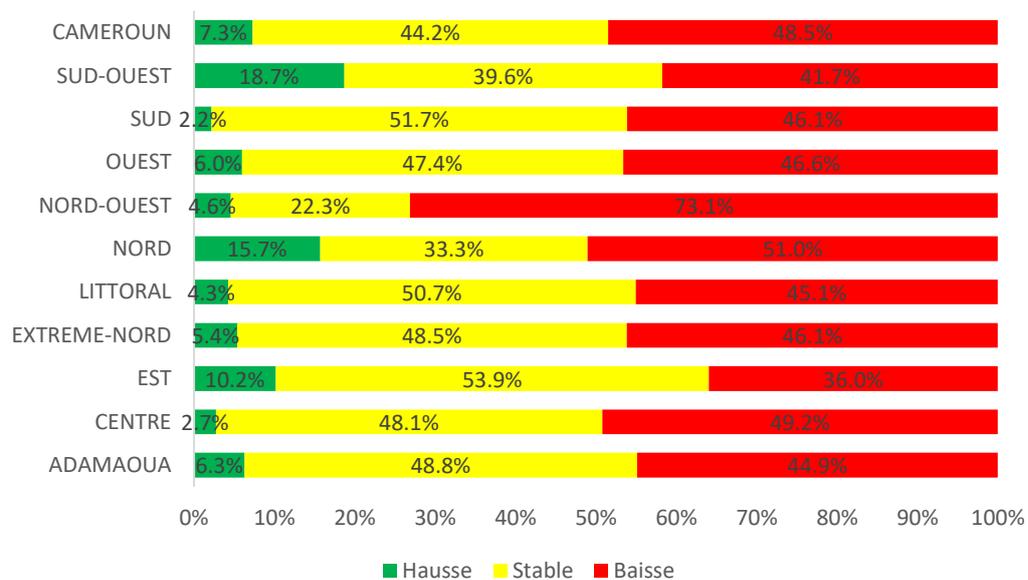
2.23. Changement des revenus totaux du ménage suite à la pandémie de COVID-19



2.24. Evolution des revenus avant COVID-19 (mi-mars 2019)



2.25. Appréciation de la situation actuelle par rapport à la période pré-COVID-19



ANNEXE 3 : INDICATEURS NUTRITIONNELS AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

3.1. Distribution des enfants selon le département, la zone d'habitation et le statut de résidence en fonction de l'âge et du sexe

Département	Effectif d'enfant 6-23 mois	Age moyen en mois	Sexe enfant (%)		Classe d'âge des enfants n (%)		
			M	F	6-8 mois	9-11 mois	12-23 mois
Djerem	97	11,23	79,4%	20,6%	46,4%	10,3%	43,3%
Faro Et Deo	32	14,38	53,1%	46,9%	3,1%	25,0%	71,9%
Mayo-Banyo	23	12,83	43,5%	56,5%	13,0%	26,1%	60,9%
Mbere	38	15,66	63,2%	36,8%	10,5%	13,2%	76,3%
Vina	62	14,50	50,0%	50,0%	16,1%	12,9%	71,0%
Haute-Sanaga	32	13,22	62,5%	37,5%	28,1%	15,6%	56,3%
Lekie	24	13,96	62,5%	37,5%	16,7%	16,7%	66,7%
Mbam Et Inoubou	7	16,71	100,0%	00,0%	28,6%	00,0%	71,4%
Mbam Et Kim	19	12,05	57,9%	42,1%	26,3%	21,1%	52,6%
Mefou Et Afamba	15	12,33	53,3%	46,7%	40,0%	6,7%	53,3%
Mefou Et Akono	25	15,96	60,0%	40,0%	12,0%	16,0%	72,0%
Mfoundi	70	14,97	52,9%	47,1%	14,3%	17,1%	68,6%
Nyong Et Kelle	14	16,93	71,4%	28,6%	00,0%	14,3%	85,7%
Nyong Et Mfoumou	11	13,36	63,6%	36,4%	27,3%	18,2%	54,5%
Nyong Et So'o	18	13,83	83,3%	16,7%	27,8%	22,2%	50,0%
Boumba Et Ngoko	46	12,24	52,2%	47,8%	28,3%	19,6%	52,2%
Haut-Nyong	50	15,74	62,0%	38,0%	8,0%	16,0%	76,0%
Kadey	54	12,93	50,0%	50,0%	24,1%	14,8%	61,1%
Lom Et Djerem	66	13,30	45,5%	54,5%	15,2%	31,8%	53,0%
Diamare	70	15,51	60,0%	40,0%	8,6%	15,7%	75,7%
Logone Et Chari	66	16,76	51,5%	48,5%	9,1%	10,6%	80,3%
Mayo Danay	47	14,49	42,6%	57,4%	25,5%	6,4%	68,1%
Mayo Kani	33	15,55	42,4%	57,6%	9,1%	18,2%	72,7%
Mayo Sava	112	16,05	57,1%	42,9%	8,9%	11,6%	79,5%
Mayo Tsanaga	98	12,88	55,1%	44,9%	21,4%	23,5%	55,1%
Moungo	25	14,48	72,0%	28,0%	20,0%	20,0%	60,0%
Nkam	16	13,25	75,0%	25,0%	18,8%	25,0%	56,3%
Sanaga Maritime	12	15,42	75,0%	25,0%	16,7%	00,0%	83,3%
Wouri	38	15,08	60,5%	39,5%	15,8%	10,5%	73,7%
Benoue	57	14,96	61,4%	38,6%	8,8%	26,3%	64,9%
Faro	15	14,67	60,0%	40,0%	26,7%	6,7%	66,7%
Mayo Louti	41	13,76	51,2%	48,8%	12,2%	24,4%	63,4%
Mayo Rey	53	15,32	50,9%	49,1%	11,3%	7,5%	81,1%
Boyo	15	14,87	40,0%	60,0%	6,7%	13,3%	80,0%
Bui	27	9,74	66,7%	33,3%	70,4%	7,4%	22,2%
Donga Mantung	9	15,22	11,1%	88,9%	22,2%	11,1%	66,7%
Menchum	51	14,00	47,1%	52,9%	13,7%	15,7%	70,6%
Mezam	24	13,54	45,8%	54,2%	29,2%	20,8%	50,0%
Momo	21	16,14	52,4%	47,6%	19,0%	9,5%	71,4%
Ngo Ketunjia	75	14,01	73,3%	26,7%	24,0%	17,3%	58,7%
Bamboutos	24	13,63	62,5%	37,5%	20,8%	20,8%	58,3%
Haut Nkam	11	15,91	36,4%	63,6%	9,1%	27,3%	63,6%
Hauts-Plateaux	16	14,06	56,3%	43,8%	25,0%	12,5%	62,5%
Koung-Khi	8	11,50	87,5%	12,5%	25,0%	25,0%	50,0%
Menoua	18	16,83	77,8%	22,2%	22,2%	5,6%	72,2%
Mifi	19	14,00	57,9%	42,1%	10,5%	21,1%	68,4%
Nde	12	16,25	58,3%	41,7%	16,7%	00,0%	83,3%
Noun	67	14,66	58,2%	41,8%	16,4%	7,5%	76,1%
Dja Et Lobo	20	15,70	60,0%	40,0%	10,0%	20,0%	70,0%
Mvila	29	15,24	65,5%	34,5%	17,2%	10,3%	72,4%
Ocean	23	12,91	47,8%	52,2%	21,7%	26,1%	52,2%
Vallee Du Ntem	18	13,33	61,1%	38,9%	27,8%	22,2%	50,0%
Fako	54	16,50	55,6%	44,4%	14,8%	9,3%	75,9%
Kupe Et Manenguba	8	14,38	37,5%	62,5%	12,5%	25,0%	62,5%
Lebialem	28	12,93	57,1%	42,9%	10,7%	50,0%	39,3%
Manyu	25	16,04	40,0%	60,0%	16,0%	4,0%	80,0%

Meme	23	15,30	56,5%	43,5%	8,7%	8,7%	82,6%
Ndian	23	15,17	65,2%	34,8%	4,3%	13,0%	82,6%
Zone d'habitation							
Urbain	478	14,36	54,6%	45,4%	20,1%	14,6%	65,3%
Rural	1556	14,38	58,4%	41,6%	17,5%	16,5%	66,0%
Statut du ménage							
Résident permanent	1858	14,36	58,1%	41,9%	18,3%	16,3%	65,4%
Déplacé	154	14,25	52,6%	47,4%	17,5%	14,3%	68,2%
Réfugié	11	13,73	45,5%	54,5%	18,2%	18,2%	63,6%
Retourné du Cameroun (ex IDP)	10	18,70	50,0%	50,0%	00,0%	00,0%	100,0%
Retourné du Nigeria	1	20,00	00,0%	100,0%	00,0%	00,0%	100,0%
Ensemble	2034	14,38	57,5%	42,5%	18,1%	16,0%	65,8%

3.2. Distribution (%) des enfants selon certaines pratiques de l'allaitement maternelle

	Enfant allaité n, (%)	Enfants actuellement allaités n, (%)	Enfant 6-23 mois ayant reçu autre aliment que l'AM		
			Effectif	% enfant ayant reçu autre chose que l'AM	% enfant ayant reçu autre chose que l'AM avant l'âge de 6 mois
Sexe					
Masculin	633 (81,9%)	414 (64,8%)	773	78,9%	37,0%
Féminin	483 (84,9%)	323 (66,7%)	569	82,6%	32,6%
Département					
Djerem	52 (80,0%)	32 (61,5%)	65	86,2%	80,4%
Faro Et Deo	16 (66,7%)	13 (81,3%)	24	70,8%	35,3%
Mayo-Banyo	13 (100,0%)	10 (76,9%)	13	38,5%	20,0%
Mbere	13 (72,2%)	12 (92,3%)	18	77,8%	28,6%
Vina	38 (97,4%)	35 (92,1%)	39	89,7%	48,6%
Haute-Sanaga	21 (100,0%)	11 (52,4%)	21	76,2%	00,0%
Lekie	20 (87,0%)	13 (65,0%)	23	95,7%	9,1%
Mbam Et Inoubou	4 (80,0%)	1 (25,0%)	5	40,0%	00,0%
Mbam Et Kim	17 (94,4%)	11 (64,7%)	18	77,8%	14,3%
Mefou Et Afamba	11 (100,0%)	7 (63,6%)	11	90,9%	30,0%
Mefou Et Akono	10 (76,9%)	4 (40,0%)	13	76,9%	50,0%
Mfoundi	42 (84,0%)	10 (23,8%)	50	78,0%	17,9%
Nyong Et Kelle	7 (63,6%)	2 (28,6%)	11	63,6%	42,9%
Nyong Et Mfoumou	8 (80,0%)	2 (25,0%)	10	100,0%	80,0%
Nyong Et So'o	10 (100,0%)	6 (60,0%)	10	40,0%	75,0%
Boumba Et Ngoko	32 (91,4%)	24 (75,0%)	35	77,1%	11,1%
Haut-Nyong	28 (87,5%)	19 (67,9%)	32	87,5%	35,7%
Kadey	30 (88,2%)	17 (56,7%)	34	70,6%	54,2%
Lom Et Djerem	57 (98,3%)	43 (75,4%)	58	93,1%	5,6%
Diamare	52 (85,2%)	44 (83,0%)	61	82,0%	6,0%
Logone Et Chari	26 (68,4%)	22 (84,6%)	38	68,4%	42,3%
Mayo Danay	27 (77,1%)	20 (74,1%)	35	91,4%	31,3%
Mayo Kani	19 (95,0%)	17 (89,5%)	20	85,0%	11,8%
Mayo Sava	84 (94,4%)	70 (82,4%)	89	91,0%	29,6%
Mayo Tsanaga	61 (80,3%)	51 (83,6%)	76	86,8%	33,3%
Moungo	10 (52,6%)	4 (40,0%)	19	84,2%	43,8%
Nkam	3 (60,0%)	1 (33,3%)	5	80,0%	75,0%
Sanaga Maritime	7 (87,5%)	2 (25,0%)	8	100,0%	50,0%
Wouri	16 (80,0%)	5 (31,3%)	20	100,0%	15,0%
Benoue	24 (82,8%)	14 (58,3%)	29	79,3%	65,2%
Faro	4 (100,0%)	3 (75,0%)	4	100,0%	00,0%
Mayo Louti	23 (85,2%)	21 (91,3%)	27	66,7%	22,2%
Mayo Rey	37 (94,9%)	36 (97,3%)	39	87,2%	8,8%
Boyo	12 (100,0%)	7 (58,3%)	12	83,3%	00,0%
Bui	8 (100,0%)	8 (100,0%)	8	37,5%	00,0%
Donga Mantung	6 (85,7%)	3 (50,0%)	7	100,0%	71,4%
Menchum	22 (88,0%)	5 (22,7%)	25	56,0%	92,9%
Mezam	17 (100,0%)	9 (50,0%)	17	70,6%	16,7%
Momo	7 (77,8%)	6 (85,7%)	9	100,0%	66,7%

Ngo Ketunjia	38 (80,9%)	23 (60,5%)	47	66,0%	58,1%
Bamboutos	5 (71,4%)	2 (33,3%)	7	100,0%	57,1%
Haut Nkam	7 (87,5%)	4 (57,1%)	8	100,0%	50,0%
Hauts-Plateaux	8 (61,5%)	5 (62,5%)	13	53,8%	28,6%
Koung-Khi	2 (66,7%)	1 (50,0%)	3	33,3%	00,0%
Menoua	11 (100,0%)	5 (41,7%)	11	63,6%	57,1%
Mifi	9 (100,0%)	3 (33,3%)	9	33,3%	66,7%
Nde	4 (57,1%)	2 (50,0%)	7	28,6%	100,0%
Noun	36 (81,8%)	21 (58,3%)	44	79,5%	37,1%
Dja Et Lobo	14 (82,4%)	4 (28,6%)	17	88,2%	40,0%
Mvila	13 (72,2%)	5 (38,5%)	18	94,4%	23,5%
Ocean	11 (73,3%)	7 (63,6%)	15	86,7%	23,1%
Vallee Du Ntem	9 (100,0%)	9 (100,0%)	9	77,8%	57,1%
Fako	14 (66,7%)	5 (33,3%)	21	52,4%	36,4%
Kupe Et Manenguba	5 (83,3%)	2 (40,0%)	6	100,0%	100,0%
Lebialem	3 (16,7%)	1 (33,3%)	18	77,8%	92,9%
Manyu	12 (70,6%)	5 (41,7%)	17	88,2%	60,0%
Meme	16 (100,0%)	9 (56,3%)	16	93,8%	26,7%
Ndian	5 (27,8%)	4 (80,0%)	18	100,0%	27,8%
Zone d'habitation					
Urbain	262 (81,9%)	151 (57,0%)	320	83,8%	29,1%
Rural	854 (83,6%)	586 (68,3%)	1022	79,5%	37,1%
Groupe d'Age					
6-8 mois	231 (90,2%)	205 (88,7%)	256	67,6%	53,8%
9-11 mois	216 (87,1%)	162 (75,0%)	248	82,3%	40,7%
12-23 mois	669 (79,8%)	365 (54,6%)	838	83,9%	28,9%
Statut du ménage					
Résident permanent	1023 (83,8%)	674 (65,5%)	1221	80,3%	34,9%
Déplacé	84 (78,5%)	54 (63,5%)	107	83,2%	40,4%
Réfugié	7 (77,8%)	7 (100,0%)	9	77,8%	00,0%
Retourné du Cameroun (ex IDP)	2 (50,0%)	2 (100,0%)	4	100,0%	25,0%
Retourné du Nigeria	0 (0,0%)	-	1	00,0%	-
Ensemble	1116 (83,2%)	732 (65,6%)	1342	80,5%	35,1%

3.3. Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an présenté sexe, département et zone d'habitation

	Effectif d'enfant de 12-23 mois	Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an (enfant de 12-23 mois encore allaité ?)	
		Non	Oui
Sexe			
Masculin	363	48,8%	51,2%
Féminin	306	41,5%	58,5%
Département			
Djerem	18	66,7%	33,3%
Faro Et Deo	10	30,0%	70,0%
Mayo-Banyo	6	16,7%	83,3%
Mbere	9	11,1%	88,9%
Vina	26	11,5%	88,5%
Haute-Sanaga	11	90,9%	9,1%
Lekie	12	41,7%	58,3%
Mbam Et Inoubou	3	100,0%	00,0%
Mbam Et Kim	9	44,4%	55,6%
Mefou Et Afamba	5	60,0%	40,0%
Mefou Et Akono	6	66,7%	33,3%
Mfoundi	35	80,0%	20,0%
Nyong Et Kelle	5	60,0%	40,0%
Nyong Et Mfoumou	5	100,0%	00,0%
Nyong Et So'o	3	66,7%	33,3%
Boumba Et Ngoko	16	37,5%	62,5%
Haut-Nyong	19	42,1%	57,9%
Kadey	19	47,4%	52,6%
Lom Et Djerem	28	28,6%	71,4%

Diamare	39	23,1%	76,9%
Logone Et Chari	16	18,8%	81,3%
Mayo Danay	17	29,4%	70,6%
Mayo Kani	12	16,7%	83,3%
Mayo Sava	64	20,3%	79,7%
Mayo Tsanaga	27	25,9%	74,1%
Moungo	5	100,0%	00,0%
Nkam	2	100,0%	00,0%
Sanaga Maritime	5	100,0%	00,0%
Wouri	13	84,6%	15,4%
Benoue	12	58,3%	41,7%
Faro	3	33,3%	66,7%
Mayo Louti	14	14,3%	85,7%
Mayo Rey	28	3,6%	96,4%
Boyo	9	55,6%	44,4%
Bui	1	00,0%	100,0%
Donga Mantung	4	75,0%	25,0%
Menchum	14	78,6%	21,4%
Mezam	8	87,5%	12,5%
Momo	4	25,0%	75,0%
Ngo Ketunjia	21	61,9%	38,1%
Bamboutos	3	66,7%	33,3%
Haut Nkam	4	75,0%	25,0%
Hauts-Plateaux	3	66,7%	33,3%
Menoua	7	85,7%	14,3%
Mifi	5	80,0%	20,0%
Nde	3	33,3%	66,7%
Noun	23	56,5%	43,5%
Dja Et Lobo	10	100,0%	00,0%
Mvila	8	75,0%	25,0%
Ocean	4	75,0%	25,0%
Vallee Du Ntem	2	00,0%	100,0%
Fako	7	100,0%	00,0%
Kupe Et Manenguba	2	100,0%	00,0%
Manyu	9	66,7%	33,3%
Meme	14	50,0%	50,0%
Ndian	2	50,0%	50,0%
Zone d'habitation			
Urbain	161	56,5%	43,5%
Rural	508	41,9%	58,1%
Statut du ménage			
Résident permanent	615	45,4%	54,6%
Déplacé	48	52,1%	47,9%
Réfugié	4	00,0%	100,0%
Retourné du Cameroun (ex IDP)	2	00,0%	100,0%
Ensemble	669	45,4%	54,6%

3.4. Introduction en temps opportun d'aliments solides, semi-solides ou mous présenté par sexe, département, zone d'habitation et par groupe d'âge

	Effectif d'enfant de 6-8 mois	Nourrissons 6 - 8 mois ayant consommé des aliments solides, semi-solides ou mous	
		Non	Oui
Sexe			
Masculin	161	19,3%	80,7%
Féminin	95	23,2%	76,8%
Département			
Djerem	32	3,1%	96,9%
Faro Et Deo	1	00,0%	100,0%
Mayo-Banyo	2	50,0%	50,0%
Mbere	3	33,3%	66,7%
Vina	6	16,7%	83,3%

Haute-Sanaga	6	50,0%	50,0%
Lekie	4	00,0%	100,0%
Mbam Et Inoubou	2	100,0%	00,0%
Mbam Et Kim	4	25,0%	75,0%
Mefou Et Afamba	5	20,0%	80,0%
Mfoundi	6	66,7%	33,3%
Nyong Et Mfoumou	2	00,0%	100,0%
Nyong Et So'o	3	66,7%	33,3%
Boumba Et Ngoko	11	27,3%	72,7%
Haut-Nyong	4	00,0%	100,0%
Kadey	8	37,5%	62,5%
Lom Et Djerem	10	00,0%	100,0%
Diamare	4	00,0%	100,0%
Logone Et Chari	5	60,0%	40,0%
Mayo Danay	7	28,6%	71,4%
Mayo Kani	3	33,3%	66,7%
Mayo Sava	9	22,2%	77,8%
Mayo Tsanaga	17	11,8%	88,2%
Moungo	4	00,0%	100,0%
Nkam	2	00,0%	100,0%
Sanaga Maritime	2	00,0%	100,0%
Wouri	3	00,0%	100,0%
Benoue	4	25,0%	75,0%
Faro	1	100,0%	00,0%
Mayo Louti	1	00,0%	100,0%
Mayo Rey	5	20,0%	80,0%
Boyo	1	00,0%	100,0%
Bui	5	00,0%	100,0%
Donga Mantung	2	00,0%	100,0%
Menchum	2	00,0%	100,0%
Mezam	5	20,0%	80,0%
Momo	2	00,0%	100,0%
Ngo Ketunjia	11	9,1%	90,9%
Bamboutos	2	00,0%	100,0%
Haut Nkam	1	00,0%	100,0%
Hauts-Plateaux	4	00,0%	100,0%
Koung-Khi	2	100,0%	00,0%
Menoua	4	75,0%	25,0%
Nde	1	00,0%	100,0%
Noun	9	11,1%	88,9%
Dja Et Lobo	2	00,0%	100,0%
Mvila	4	00,0%	100,0%
Ocean	4	50,0%	50,0%
Vallee Du Ntem	5	40,0%	60,0%
Fako	7	28,6%	71,4%
Kupe Et Manenguba	1	00,0%	100,0%
Lebialem	2	50,0%	50,0%
Manyu	2	50,0%	50,0%
Meme	1	100,0%	00,0%
Ndian	1	00,0%	100,0%
Zone d'habitation			
Urbain	67	17,9%	82,1%
Rural	189	21,7%	78,3%
Statut du ménage			
Résident permanent	236	21,6%	78,4%
Déplacé	18	11,1%	88,9%
Réfugié	2	00,0%	100,0%
Ensemble	256	20,7%	79,3%

3.5. Fréquence de consommation de différents groupes d'aliment par les enfants de 6 à 23 mois présenté par sexe, département, zone d'habitation et par groupe d'âge

	Effectif d'enfant	Fécule	Légumineuse (noix, arachide, Niébé...)	Lait et produit laitiers	Viande, abats, poisson	Œuf	Aliments riches en Vitamine A	Autres Fruits et légumes
Région								
Adamaoua	159	83,0%	24,5%	22,6%	54,7%	13,8%	22,6%	69,8%
Centre	172	86,6%	23,3%	17,4%	43,0%	32,0%	29,7%	44,8%
Est	159	83,0%	17,6%	4,4%	44,0%	14,5%	13,8%	58,5%
Extrême-Nord	319	84,6%	23,5%	13,2%	25,4%	7,2%	6,0%	56,4%
Littoral	52	76,9%	25,0%	34,6%	57,7%	30,8%	23,1%	48,1%
Nord	99	77,8%	16,2%	9,1%	27,3%	3,0%	5,1%	40,4%
Nord-Ouest	125	82,4%	32,0%	25,6%	56,0%	40,8%	48,8%	71,2%
Ouest	102	81,4%	25,5%	27,5%	52,0%	23,5%	27,5%	51,0%
Sud	59	84,7%	25,4%	11,9%	44,1%	27,1%	16,9%	49,2%
Sud-Ouest	96	78,1%	28,1%	53,1%	63,5%	65,6%	42,7%	61,5%
Sexe								
Masculin	773	83,1%	23,4%	19,7%	43,9%	22,9%	20,1%	58,6%
Féminin	569	82,4%	24,3%	19,0%	42,2%	20,9%	22,8%	53,1%
Département								
Djerem	65	96,9%	29,2%	27,7%	90,8%	18,5%	29,2%	89,2%
Faro Et Deo	24	58,3%	16,7%	29,2%	37,5%	12,5%	41,7%	62,5%
Mayo-Banyo	13	46,2%	23,1%	7,7%	30,8%	7,7%	00,0%	30,8%
Mbere	18	72,2%	11,1%	00,0%	16,7%	5,6%	00,0%	61,1%
Vina	39	92,3%	28,2%	25,6%	30,8%	12,8%	17,9%	59,0%
Haute-Sanaga	21	85,7%	4,8%	00,0%	19,0%	00,0%	9,5%	19,0%
Lekie	23	100,0%	39,1%	26,1%	43,5%	30,4%	43,5%	65,2%
Mbam Et Inoubou	5	40,0%	20,0%	20,0%	40,0%	40,0%	20,0%	40,0%
Mbam Et Kim	18	94,4%	33,3%	11,1%	22,2%	16,7%	33,3%	50,0%
Mefou Et Afamba	11	90,9%	18,2%	54,5%	72,7%	45,5%	18,2%	54,5%
Mefou Et Akono	13	84,6%	15,4%	15,4%	61,5%	23,1%	15,4%	46,2%
Mfoundi	50	82,0%	28,0%	22,0%	46,0%	42,0%	36,0%	42,0%
Nyong Et Kelle	11	100,0%		00,0%	63,6%	72,7%	27,3%	54,5%
Nyong Et Mfoumou	10	90,0%	30,0%	10,0%	30,0%	40,0%	30,0%	40,0%
Nyong Et So'o	10	70,0%	20,0%	10,0%	50,0%	20,0%	40,0%	40,0%
Boumba Et Ngoko	35	85,7%	17,1%	2,9%	25,7%	14,3%	14,3%	60,0%
Haut-Nyong	32	78,1%	34,4%	6,3%	62,5%	9,4%	9,4%	75,0%
Kadey	34	64,7%	11,8%	5,9%	52,9%	17,6%	20,6%	58,8%
Lom Et Djerem	58	94,8%	12,1%	3,4%	39,7%	15,5%	12,1%	48,3%
Diamare	61	86,9%	34,4%	21,3%	26,2%	4,9%	8,2%	44,3%
Logone Et Chari	38	73,7%	10,5%	21,1%	21,1%	5,3%	2,6%	44,7%
Mayo Danay	35	80,0%	25,7%	11,4%	54,3%	5,7%	5,7%	71,4%
Mayo Kani	20	90,0%	30,0%	00,0%	30,0%	10,0%	00,0%	50,0%
Mayo Sava	89	89,9%	24,7%	12,4%	19,1%	7,9%	4,5%	73,0%
Mayo Tsanaga	76	82,9%	17,1%	7,9%	19,7%	9,2%	9,2%	47,4%
Moungo	19	68,4%	31,6%	26,3%	36,8%	15,8%	26,3%	52,6%
Nkam	5	100,0%	60,0%	60,0%	80,0%	60,0%	20,0%	60,0%
Sanaga Maritime	8	100,0%	12,5%	37,5%	75,0%	62,5%	50,0%	50,0%
Wouri	20	70,0%	15,0%	35,0%	65,0%	25,0%	10,0%	40,0%
Benoue	29	75,9%	24,1%	27,6%	41,4%	10,3%	10,3%	44,8%
Faro	4	50,0%	25,0%	00,0%	50,0%	00,0%	00,0%	75,0%
Mayo Louti	27	74,1%	25,9%	00,0%	3,7%	00,0%	3,7%	25,9%
Mayo Rey	39	84,6%	2,6%	2,6%	30,8%	00,0%	2,6%	43,6%
Boyo	12	75,0%	25,0%	25,0%	75,0%	41,7%	33,3%	50,0%
Bui	8	100,0%	87,5%	50,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Donga Mantung	7	100,0%	57,1%	42,9%	71,4%	71,4%	57,1%	85,7%
Menchum	25	84,0%	16,0%	8,0%	56,0%	4,0%	52,0%	84,0%
Mezam	17	82,4%	35,3%	58,8%	76,5%	70,6%	58,8%	76,5%
Momo	9	88,9%	44,4%	22,2%	55,6%	33,3%	55,6%	88,9%
Ngo Ketunjia	47	76,6%	25,5%	17,0%	34,0%	36,2%	36,2%	57,4%
Bamboutos	7	100,0%		14,3%	42,9%	42,9%	14,3%	28,6%

Haut Nkam	8	100,0%	37,5%	50,0%	87,5%	25,0%	37,5%	62,5%
Hauts-Plateaux	13	92,3%	7,7%	15,4%	15,4%	7,7%	23,1%	15,4%
Koung-Khi	3	33,3%		00,0%	00,0%	00,0%	00,0%	00,0%
Menoua	11	63,6%	18,2%	45,5%	27,3%	45,5%	18,2%	54,5%
Mifi	9	66,7%	33,3%	22,2%	66,7%	44,4%	33,3%	55,6%
Nde	7	71,4%		00,0%	28,6%	28,6%	14,3%	28,6%
Noun	44	84,1%	38,6%	31,8%	68,2%	15,9%	34,1%	68,2%
Dja Et Lobo	17	88,2%	35,3%	23,5%	35,3%	29,4%	11,8%	64,7%
Mvila	18	88,9%	27,8%	11,1%	61,1%	33,3%	27,8%	38,9%
Ocean	15	80,0%		6,7%	40,0%	20,0%	6,7%	46,7%
Vallee Du Ntem	9	77,8%	44,4%	00,0%	33,3%	22,2%	22,2%	44,4%
Fako	21	66,7%	23,8%	66,7%	71,4%	76,2%	52,4%	61,9%
Kupe Et								
Manenguba	6	100,0%	33,3%	83,3%	100,0%	100,0%	33,3%	100,0%
Lebialem	18	55,6%		5,6%	5,6%	50,0%	22,2%	16,7%
Manyu	17	88,2%	23,5%	35,3%	58,8%	52,9%	47,1%	70,6%
Meme	16	93,8%	18,8%	50,0%	75,0%	50,0%	12,5%	68,8%
Ndian	18	83,3%	72,2%	94,4%	94,4%	83,3%	77,8%	77,8%
Zone d'habitation								
Urbain	320	84,7%	25,9%	27,5%	54,1%	34,7%	24,7%	55,0%
Rural	1022	82,2%	23,1%	16,8%	39,7%	18,1%	20,2%	56,7%
Groupe d'Age								
6-8 mois	256	72,7%	19,1%	19,1%	41,4%	20,7%	15,2%	46,9%
9-11 mois	248	80,6%	19,0%	16,5%	33,5%	23,4%	21,4%	48,8%
12-23 mois	838	86,5%	26,6%	20,3%	46,5%	22,1%	23,0%	61,3%
Statut du ménage								
Résident permanent	1221	82,1%	23,4%	18,8%	42,5%	21,2%	20,7%	55,3%
Déplacé	107	91,6%	30,8%	27,1%	51,4%	32,7%	28,0%	70,1%
Réfugié	9	77,8%	00,0%	22,2%	44,4%	22,2%	22,2%	44,4%
Retourné du								
Cameroun (ex IDP)	4	100,0%	00,0%	00,0%	00,0%	00,0%	00,0%	25,0%
Retourné du Nigeria	1	-	00,0%	00,0%	100,0%	00,0%	00,0%	00,0%
Ensemble	1342	82,7%	23,8%	19,4%	43,1%	22,1%	21,2%	56,3%

3.6. Diversification alimentaire minimum, fréquence de repas minimum, et régime alimentaire minimum acceptable selon le sexe, le département, la zone d'habitation et le groupe d'âge

	Effectif d'enfant de 6-23 mois	Diversification alimentaire minimum, Oui	Fréquence de repas minimum, Oui	Régime alimentaire minimum acceptable, oui
Sexe				
Masculin	773	30,3%	41,1%	12,7%
Féminin	569	29,2%	41,3%	11,2%
Département				
Djerem	65	64,6%	46,2%	33,8%
Faro Et Deo	24	33,3%	54,2%	20,8%
Mayo-Banyo	13	7,7%	30,8%	7,7%
Mbere	18	00,0%	22,2%	00,0%
Vina	39	33,3%	53,8%	15,4%
Haute-Sanaga	21	00,0%	47,6%	00,0%
Lekie	23	39,1%	56,5%	17,4%
Mbam Et Inoubou	5	20,0%	20,0%	00,0%
Mbam Et Kim	18	22,2%	55,6%	11,1%
Mefou Et Afamba	11	45,5%	54,5%	27,3%
Mefou Et Akono	13	38,5%	15,4%	7,7%
Mfoundi	50	38,0%	10,0%	8,0%
Nyong Et Kelle	11	36,4%	18,2%	00,0%
Nyong Et				
Mfoumou	10	30,0%	20,0%	10,0%
Nyong Et So'o	10	40,0%	50,0%	30,0%
Boumba Et Ngoko	35	11,4%	51,4%	00,0%

Haut-Nyong	32	25,0%	50,0%	12,5%
Kadey	34	26,5%	29,4%	5,9%
Lom Et Djerem	58	13,8%	37,9%	3,4%
Diamare	61	26,2%	45,9%	3,3%
Logone Et Chari	38	18,4%	44,7%	10,5%
Mayo Danay	35	34,3%	45,7%	17,1%
Mayo Kani	20	20,0%	55,0%	00,0%
Mayo Sava	89	14,6%	46,1%	11,2%
Mayo Tsanaga	76	9,2%	55,3%	3,9%
Moungo	19	26,3%	21,1%	10,5%
Nkam	5	80,0%	20,0%	20,0%
Sanaga Maritime	8	50,0%	12,5%	12,5%
Wouri	20	25,0%	25,0%	10,0%
Benoue	29	17,2%	31,0%	6,9%
Faro	4	00,0%	75,0%	00,0%
Mayo Louti	27	3,7%	66,7%	3,7%
Mayo Rey	39	5,1%	28,2%	00,0%
Boyo	12	33,3%	50,0%	8,3%
Bui	8	100,0%	100,0%	100,0%
Donga Mantung	7	85,7%	42,9%	42,9%
Menchum	25	32,0%	12,0%	4,0%
Mezam	17	70,6%	76,5%	47,1%
Momo	9	55,6%	55,6%	22,2%
Ngo Ketunjia	47	31,9%	31,9%	8,5%
Bamboutos	7	14,3%	28,6%	00,0%
Haut Nkam	8	75,0%	25,0%	25,0%
Hauts-Plateaux	13	15,4%	30,8%	00,0%
Koung-Khi	3	00,0%	33,3%	00,0%
Menoua	11	27,3%	72,7%	27,3%
Mifi	9	44,4%	33,3%	22,2%
Nde	7	14,3%	14,3%	00,0%
Noun	44	54,5%	50,0%	27,3%
Dja Et Lobo	17	23,5%	35,3%	11,8%
Mvila	18	33,3%	27,8%	00,0%
Ocean	15	6,7%	46,7%	00,0%
Vallee Du Ntem	9	22,2%	77,8%	11,1%
Fako	21	71,4%	42,9%	23,8%
Kupe Et	6	100,0%	66,7%	66,7%
Manenguba				
Lebialem	18	5,6%		00,0%
Manyu	17	47,1%	23,5%	17,6%
Meme	16	68,8%	56,3%	31,3%
Ndian	18	83,3%	27,8%	11,1%
Zone d'habitation				
Urbain	320	37,5%	39,7%	16,6%
Rural	1022	27,4%	41,7%	10,7%
Groupe d'Age				
6-8 mois	256	26,2%	75,8%	18,8%
9-11 mois	248	24,2%	41,9%	11,7%
12-23 mois	838	32,6%	30,4%	10,1%
Statut du ménage				
Résident permanent	1221	29,2%	41,7%	12,3%
Déplacé	107	39,3%	34,6%	11,2%
Réfugié	9	11,1%	55,6%	
Retourné du Cameroun (ex IDP)	4	00,0%	50,0%	00,0%
Retourné du Nigeria	1	00,0%	00,0%	00,0%
Ensemble	1342	29,8%	41,2%	12,1%

Programme Alimentaire Mondial

Via Cesare Giulio Viola 68/70

00148 Rome, Italy

T +39 06 65131, wfp.org